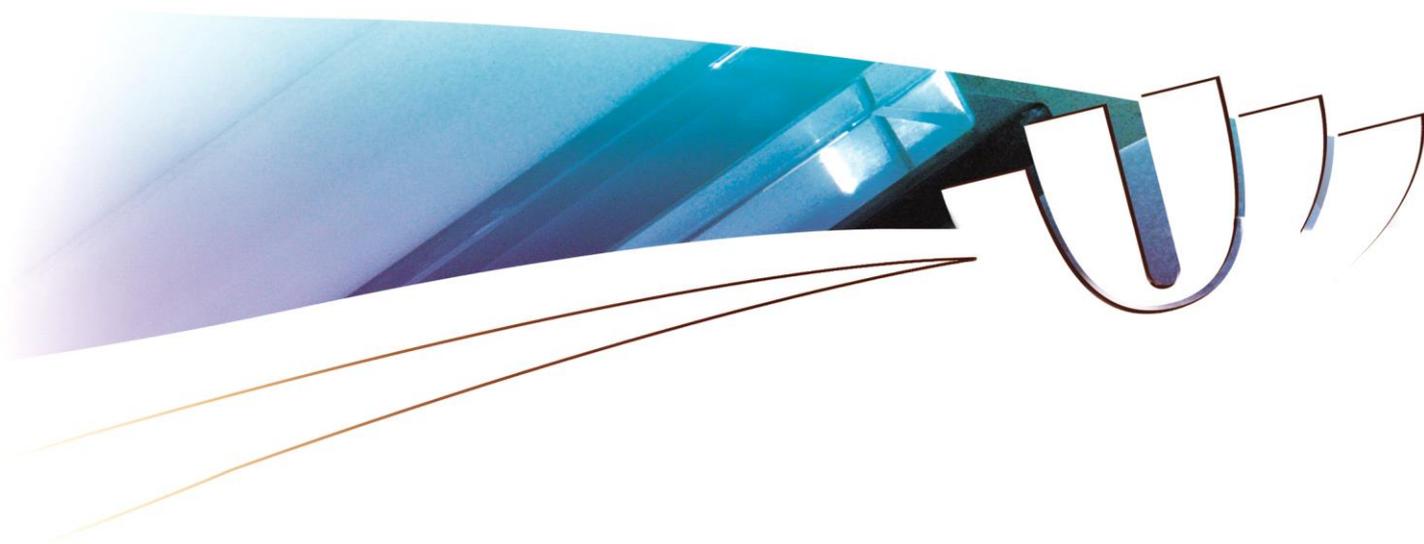




COMPTE FINANCIER 2018

*PRESENTÉ AU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 12 MARS 2019*



RAPPORT DE GESTION 2018 DE L'ORDONNATEUR

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....	2
DEFINITIONS	3
ELEMENTS CLES DE L'EXERCICE 2018.....	4
ELEMENTS D'ANALYSE.....	4
INDICATEURS DE L'EXERCICE 2018.....	5
Solde budgétaire	5
Résultat	6
Capacité d'autofinancement.....	6
Fonds de roulement.....	7
Besoin en fonds de roulement.....	7
Solde de trésorerie.....	8
LE FONCTIONNEMENT.....	8
Evolution des recettes de fonctionnement (hors reprise sur amortissements).....	8
Evolution des dépenses de masse salariale (source DRH).....	11
Evolution des dépenses de fonctionnement	13
LES INVESTISSEMENTS.....	14
Les recettes d'investissement.....	14
Les dépenses d'investissement.....	15
EVOLUTION DES BUDGETS ANNEXES ET SACD.....	17
SAIC	17
Centre de formation des apprentis (CFA)	19
Fondation	20
Réseau des établissements de l'ESR champardennais (Réseau ESR).....	21

INTRODUCTION

Après deux exercices opérés sous plan de rétablissement à l'équilibre financier (PREF), l'année 2018 constitue la première année post PREF. Le présent compte financier en est l'illustration.

Pour mémoire, le budget initial a été voté le 22 décembre 2017 et complété par un premier budget rectificatif le 13 mars 2018 puis un second le 10 juillet 2018.

Pour rappel, les enveloppes d'autorisation de dépenses fixées en crédits de paiement (CP) lors du budget rectificatif n°2 de 2018 s'établissaient comme suit :

✓ Masse salariale (MS) :	162 959 K€
✓ Fonctionnement :	30 384 K€
✓ Investissement :	20 388 K€

En parallèle, des objectifs de recettes se décomposaient de la manière suivante :

✓ Subvention pour charge de service public (SCSP) :	169 291 K€
✓ Autres ressources de fonctionnement :	29 424 K€
✓ Ressources d'investissement :	13 492 K€

DEFINITIONS

☞ Le solde budgétaire

Différence entre les recettes encaissées et les dépenses payées toutes masses confondues (masse salariale, fonctionnement et investissement).

Ce solde relève de la comptabilité budgétaire et il permet de mesurer l'écart entre la prévision et l'exécution. Il convient de ne pas le confondre avec le résultat comptable. Le taux d'exécution budgétaire correspond ainsi à la différence entre le budget voté et les dépenses payées et non les charges.

☞ Résultat de l'exercice ou résultat net comptable

Différence entre produits et charges de fonctionnement, le résultat net comptable mesure l'enrichissement ou l'appauvrissement de l'Université au cours de l'exercice.

Il tient compte à la fois :

- des charges et des produits qui ont donné lieu à des mouvements de trésorerie ;
- des opérations comptables : dotations aux comptes de provisions et d'amortissements, variation des stocks.

☞ Capacité d'autofinancement (CAF)

Contrairement au résultat net comptable, la CAF ne retient que les opérations ayant fait l'objet d'une sortie ou d'une entrée directe de trésorerie (encaissements et décaissements). Elle mesure ainsi la capacité de l'établissement à financer, sur ses ressources propres, générées par son activité, les investissements de l'exercice.

☞ Fonds de roulement net global (FRNG)

Calculé à partir du bilan, le fonds de roulement correspond à la différence entre les ressources stables (réserves, subventions d'investissement, dotations) et les dépenses d'immobilisations. Il permet de vérifier dans quelle mesure est respectée une des règles fondamentales de l'équilibre financier : les acquisitions durables doivent être financées par des ressources stables. Cependant, le FRNG ne peut suffire à la définition de la richesse réellement disponible pour la poursuite de la politique d'évolution de l'université. En effet, le fonds de roulement disponible (corrigé des reports et engagements divers) correspond à ce dont dispose réellement l'établissement pour décider de sa politique, de ses opérations de dépenses, notamment celles du renouvellement des immobilisations et de l'entretien de ses bâtiments.

☞ Besoin en fonds de roulement (BFR)

Il correspond à la partie des créances qui n'est pas couverte par des dettes. C'est donc, pour l'établissement, un besoin de financement de l'exploitation pour lequel il convient de trouver une ressource. Le BFR est la résultante d'éléments qui s'imposent à l'établissement (ex. : délai maximum de paiement aux fournisseurs fixé par la réglementation, paiement des cotisations fiscales et sociales à des dates précises, date de versement des subventions...) ou de décisions de gestion (ex. : délai de recouvrement des créances auprès des autres établissements, des entreprises...).

ELEMENTS CLES DE L'EXERCICE 2018

Le résultat consolidé de l'exercice 2018 est de 5 167 K€, très supérieur à la prévision budgétaire de 251 K€.

La CAF s'élève à 10 970 K€ et l'on peut constater sur l'exercice 2018 un apport au fonds de roulement de 7 249 K€ alors que le BR2 2018 prévoyait un prélèvement (-1 524 K€).

Les dépenses de masse salariale 2018 sont de 158 906 K€, soit 82,4% des dépenses (total des dépenses de fonctionnement et d'investissement). Elles représentent une baisse de 1 897 K€ par rapport à 2017, soit une diminution de 1,2 %.

Les dépenses de fonctionnement (hors MS et dotations) sont de 25 573 K€, soit 13,3 % des dépenses. Cela représente une hausse de 1 870 K€, soit 7,9%, par rapport à 2017.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 15 544 K€ soit une augmentation de 65,7 % par rapport à 2017.

La SCSP est en progression de 3 166 K€, soit 1,9 %, de 2017 à 2018, à 170 326 K€.

Les autres recettes de l'établissement progressent également globalement par rapport à 2017 : les recettes de fonctionnement s'établissent à 25 122 K€ (+1 181 K€ soit +4,9 %) et les recettes d'investissement à 11 821 K€ (+ 5 240 K€ soit +79,6 %).

ELEMENTS D'ANALYSE

Le résultat de l'exercice 2018, nettement supérieur aux prévisions, s'explique en partie par des notifications complémentaires de SCSP postérieures au BR2 pour un total de 1 035 K€. Pour le reste, il est porté par une sous-exécution des CP ouverts en masse salariale (3 265 K€) comme en fonctionnement (5 616 K€). Cette sous-exécution en dépense s'avère supérieure aux restes à encaisser en recettes (4 175 K€).

La CAF double par rapport à la prévision du BR2 2018 (+ 5 598 k€, +104,2%) sous l'effet de la hausse du résultat et de l'écart entre dotations et reprises (682 K€, +13,3%). Le fonds de roulement (FdR) progresse lui aussi fortement par rapport aux prévisions pour l'essentiel par la hausse de la CAF et la sous-exécution des dépenses d'investissement plus sensible que celle des recettes associées. La sous-exécution des dépenses d'investissement est à modérer : l'écart entre AE et CP d'investissement, sensible (4 754 k€), est lié notamment à des opérations engagées fin 2018 qui seront à payer en 2019.

Les sommes indiquées dans les éléments clés sont celles du compte financier de l'ordonnateur. A ce titre, elles intègrent des corrections comptables par rapport à l'exécution budgétaire ci-dessus évoquée (notamment le rattachement d'opérations à un autre exercice que celui de leur exécution : extournes, charges à payer, produits à recevoir ou perçus d'avance).

Malgré les sous-exécutions de dépenses pointées ci-dessus pour expliquer le résultat et l'apport au FdR, l'exercice est marqué par rapport au précédent, comme avait été programmé dès le BR1, par une hausse sensible des dépenses de fonctionnement et une hausse très substantielle des dépenses d'investissement.

Cela est rendu possible par la diminution des dépenses de masse salariale qui représentent, en 2018, 81,30 % du total des recettes de fonctionnement encaissables. Par comparaison, fin 2017, le taux de pression de la masse salariale était encore au-dessus du seuil critique avec 84,15 %.

L'université sort donc en 2018 de la zone d'alerte sur le taux de rigidité budgétaire de la masse salariale. Elle y était entrée lors de l'exercice 2013 (82,28%).

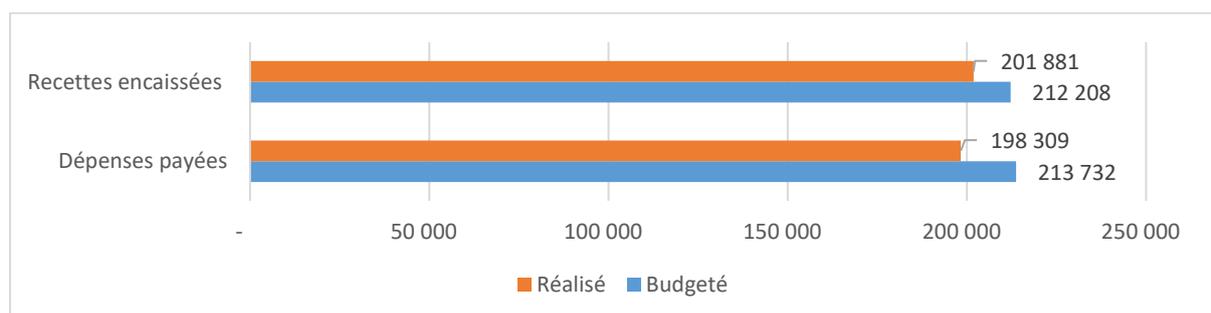
Dans ce contexte, les dépenses de fonctionnement ont augmenté de manière mesurée afin de restaurer des conditions normales d'exercice des missions au quotidien et, comme prévu dès le BR1, les investissements ont fortement progressé notamment avec des opérations d'envergure en matières immobilière, numérique et scientifique.

INDICATEURS DE L'EXERCICE 2018

Solde budgétaire

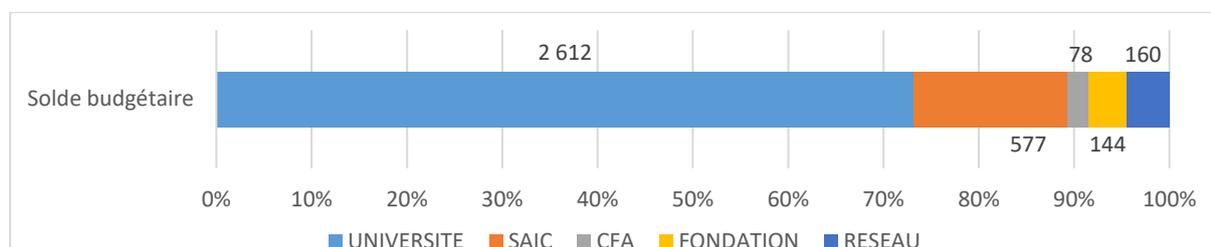
Le **solde budgétaire** s'élève à 3 572 K€ pour une prévision de – 1 524 K€. Toutes masses confondues, cet écart est lié à une sous exécution des dépenses plus importante que le moindre recouvrement des recettes.

Constitution du solde budgétaire



Cet excédent est pour majorité lié à l'exécution du budget de l'université mais également à celui du SAIC et du Réseau ESR qui devaient être à l'équilibre et génèrent au final un solde positif de 737 K€.

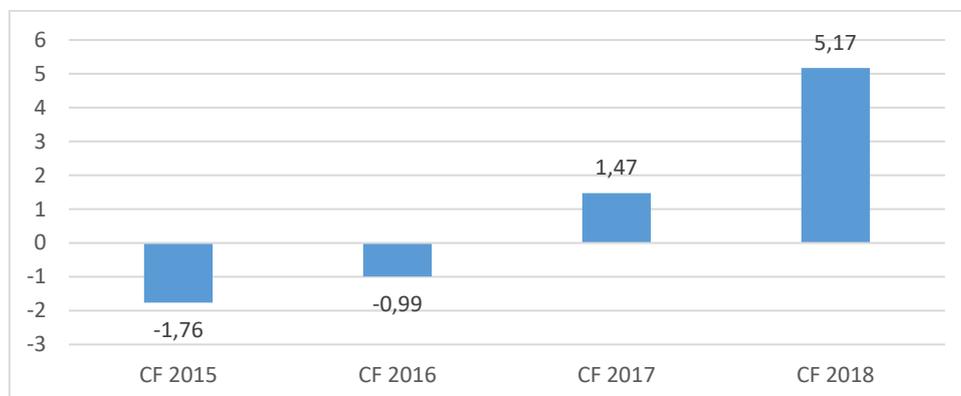
Détail du solde budgétaire par société



Résultat

Sur les quatre dernières années, le **résultat** présente la trajectoire suivante :

Evolution du résultat comptable



L'année 2018 se caractérise par un résultat excédentaire de 5 167 K€ lié à des recettes complémentaires de SCSP et à une sous-exécution des dépenses de fonctionnement plus importantes que celles des recettes.

Capacité d'autofinancement

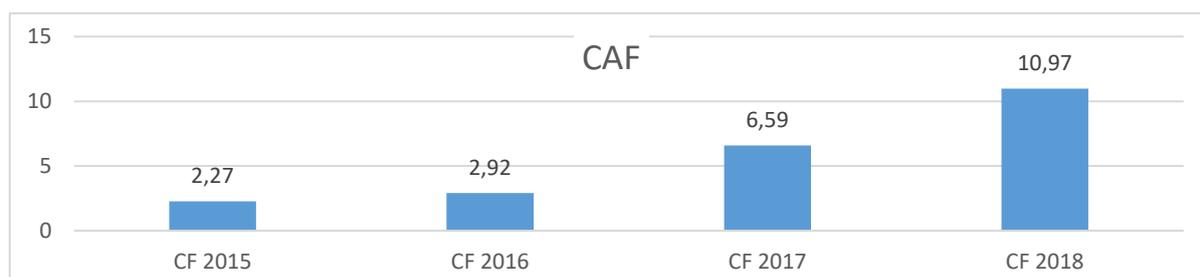
Après retraitement du résultat, des dotations aux amortissements et provisions et des reprises correspondantes, l'URCA dégage une **CAF** de 10 970 K€, en nette amélioration par rapport à celle de 2017 (4 375 K€).

Constitution de la CAF

	Réalisé
Résultat prévisionnel de l'exercice bénéfice (3) ou perte (-4)	5 166 745
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	11 635 695
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	5 832 350
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-
- produits de cession d'éléments d'actifs	-
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	-
= CAF ou IAF*	10 970 090

Ainsi, la CAF confirme, en 2018, sa consolidation notamment liée au résultat excédentaire de l'exercice et à la hausse de l'écart entre dotations et reprises :

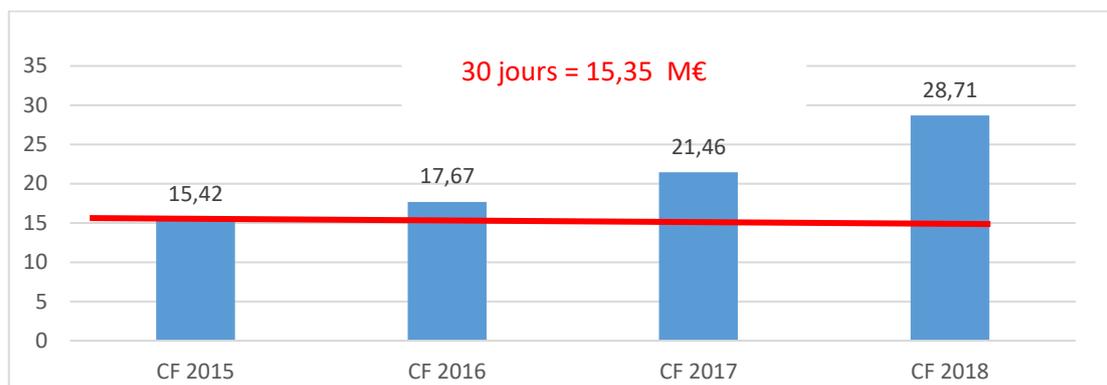
Evolution de la CAF



Fonds de roulement

Le **FDR** s'établit à 28 713 K€ en augmentation de 7 249 K€ par rapport à 2017. Cette augmentation est liée à celle de la capacité d'autofinancement. La forte progression du fonds de roulement est également liée à une meilleure réalisation des recettes (11 820 K€) que des dépenses comptabilisées c'est à dire celle pour lesquelles le service fait a été certifié (15 544 K€). Il convient de souligner que les dépenses engagées (18 602 K€) sont bien supérieures, témoignant de l'effort d'investissement de l'université.

Evolution du fonds de roulement



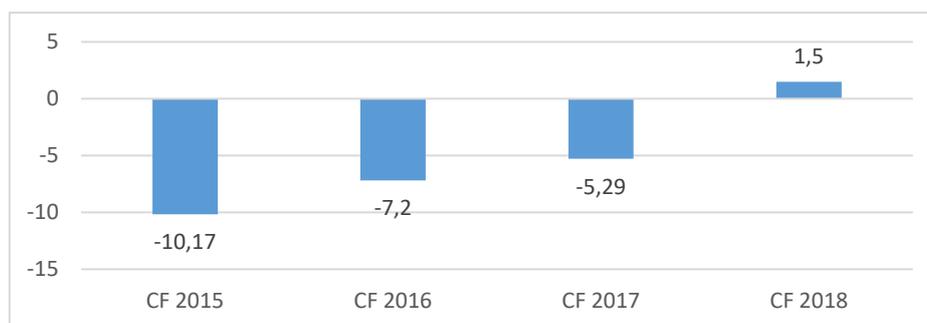
Besoin en fonds de roulement

En parallèle, le **BFR** de l'université s'établit à 1 487 K€ contre - 5 291 K€ en 2017. Il devient donc positif, l'établissement détenant plus de créances que de dettes compte tenu notamment des subventions à recevoir sur Roméo (4,5M€), des reversements à venir de TVA collectée liés notamment à ce grand équipement (2M€).

Pour sa part, la diminution des dettes tient notamment au changement de méthode comptable concernant une partie du CET dont 1M€ n'apparaît plus en charges à payer et de la diminution de la provision pour clients douteux compte tenu des actions menées en matière de recouvrement.

Corrigé des éléments très conjoncturels sur les créances ci-dessus évoqués, le BFR « structurel » reste donc négatif relativement stable à hauteur de -5M€ malgré le changement de méthode comptable sur le CET.

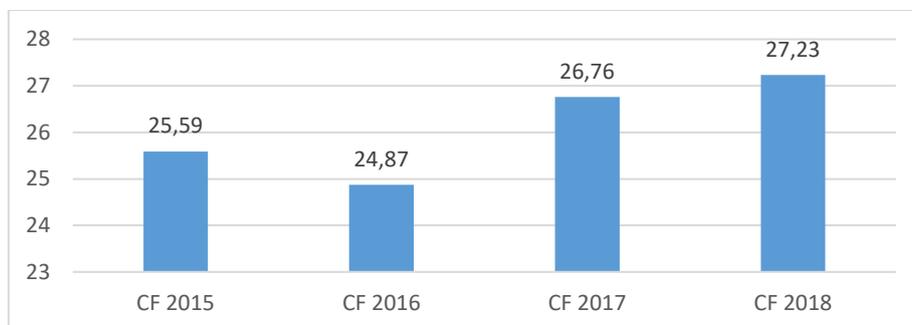
Evolution du besoin en fonds de roulement



Solde de trésorerie

Enfin, le **solde de trésorerie** au 31 décembre 2018 se monte à 27 226 K€, ce qui constitue un niveau confortable (environ deux mois de paye), en augmentation de 471 K€ par rapport au 31 décembre 2017.

Evolution de la trésorerie



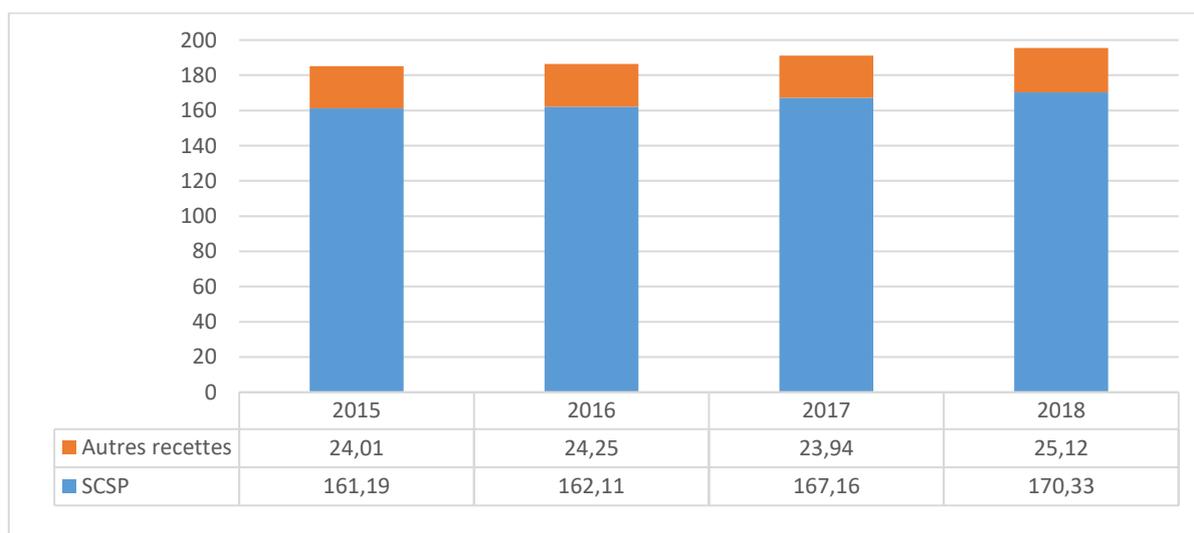
LE FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes de fonctionnement (hors reprise sur amortissements)

En 2018, le montant total des recettes de fonctionnement s'élève à 195 448 K€. Ces recettes se répartissent en 170 326 K€ de SCSP et 25 122 K€ d'autres recettes.

Les recettes progressent de 2,3 % en 2018, hausse quasi-comparable à celle de 2017.

Evolution des recettes de fonctionnement



Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement est de 98,4 %. Sur le périmètre des recettes propres (hors SCSP), ce taux de réalisation est de 85,8 % (88,7 % en 2017).

Pour autant en valeur absolue, les recettes de fonctionnement progressent de 4 347 K€ par rapport à l'année précédente.

✓ La subvention pour charge de service public (SCSP)

Le montant total de la subvention de fonctionnement allouée à l'établissement, nette de la mise en réserve, s'élève à 170 326 K€ contre 167 160 K€ en 2017. Cette dotation s'avère supérieure de 1 035 K€ à la prévision établie lors du BR2 sur la base de notification initiale.

Après plusieurs années de stabilité, la SCSP confirme sa progression depuis deux ans, avec une augmentation en 2018 de 1,9 % soit 3 166 K€ répartie comme suit :

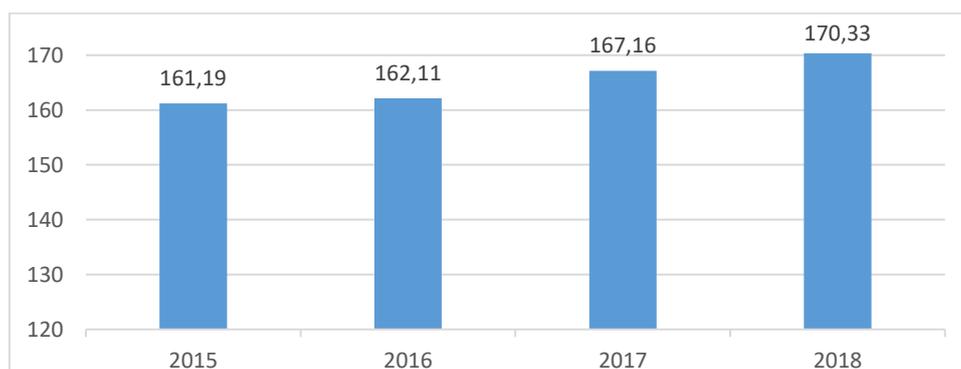
- hausse de l'enveloppe dédiée à la masse salariale (+3 417K€, +2.2%, compensation des mesures nationales et de loi ORE)
- baisse légère de celle de fonctionnement (-251K€, -1,7%, perte logique des crédits de sécurité ponctuels de 2017 -450K€, ajout du volet « investissement » de la loi ORE +234 K€, divers ajustements mineurs).

Le socle de la dotation de masse salariale s'élève ainsi à 152 944 K€ et prend notamment en compte les mesures de compensation indiciaire, les créations d'emplois des années antérieures et la pérennisation de la dotation 2017 au titre de la démographie étudiante.

A ce socle, s'ajoute pour l'essentiel :

- des ajustements pour 904 K€ liés notamment à la dissolution de la COMUE ;
- la compensation 2018 du glissement vieillesse technicité (GVT) pour 800 K€ ;
- la compensation de la hausse de la CSG pour 611 K€ ;
- la compensation du PPCR 2018 pour 315 K€ ;
- la loi ORE pour 413 K€.

Evolution de la SCSP

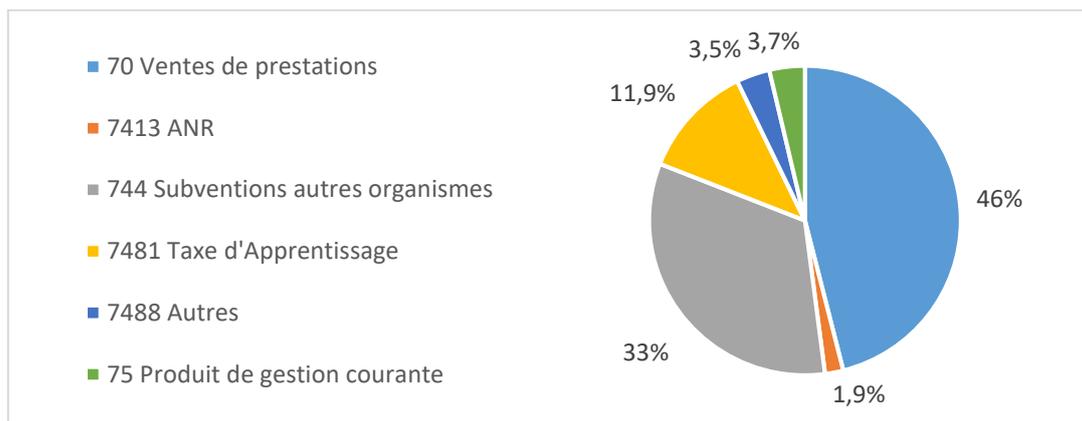


✓ Les ressources propres

Les ressources propres de l'établissement connaissent une augmentation, en 2018, de 4,9 % par rapport à la réalisation 2017 pour un montant de 25 122 K€.

L'université présente une diversité de recettes hors SCSP dont la structure évolue marginalement d'une année sur l'autre. Les principaux produits concernent les ventes de prestations pour 46%, les subventions des autres organismes pour 33, % et la taxe d'apprentissage pour 11,9 %, soit 90,9 % du total des autres recettes. Cette décomposition est quasi comparable à celle de 2017.

Ressources propres par nature



Les « ventes de prestations » constituent la première recette de l'établissement et représentent 46 % du total des recettes pour 11 540 K€.

Sont, pour l'essentiel, considérées comme des « ventes de prestations », hors activité du SAIC, les recettes suivantes :

- les droits de scolarité, qui s'établissent à 3 984 K€, en baisse de 154 K€, représentant 34,5 % des recettes de cette rubrique. Cette diminution est directement corrélée à la réforme instituant la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) qui ne sera comptabilisée qu'en 2019 après arrêt du nombre définitif d'étudiants inscrits. L'année 2018 représente donc une année de changement de modèle conduisant à un écart entre les prévisions budgétaires et la réalisation concernant les droits de scolarité.
- les recettes de formation continue, pour 3 788 K€, en augmentation de 815 K€, qui constituent 32,8 % des recettes de cette rubrique.
- les prestations de recherche pour 1 541 K€, montant stable par rapport à 2017, soit 13,4 % des recettes de cette rubrique.

Les subventions des autres organismes constituent la deuxième recette propre de l'établissement avec 33 % du total des recettes pour 8 277 K€. 76.3 % de ces recettes proviennent des collectivités locales et de l'union européenne selon le détail suivant :

- des subventions de la région pour 3 212 K€ soit une diminution de 981 K€ ;
- des subventions des communes et groupements de communes pour 1 345 K€ soit une augmentation de 244 K€ ;
- des subventions de l'union européenne pour 1 757 K€ comparable à l'année précédente.

A cela s'ajoutent des subventions d'autres collectivités et organismes publics pour 1 913 K€ (exemple : département, CHU, INRA).

La taxe d'apprentissage (TA) affectée au fonctionnement représente 2 975 K€, soit 11,9 % du total des autres recettes. Elle confirme, année après année, sa progression avec + 3,8 % par rapport à celle de 2017 et un taux d'exécution budgétaire de 97%. Cette augmentation s'avère toutefois moins importante que celle constatée les années précédentes, le fléchage de la TA au bénéfice de l'investissement progressant de manière significative (+22,6%).

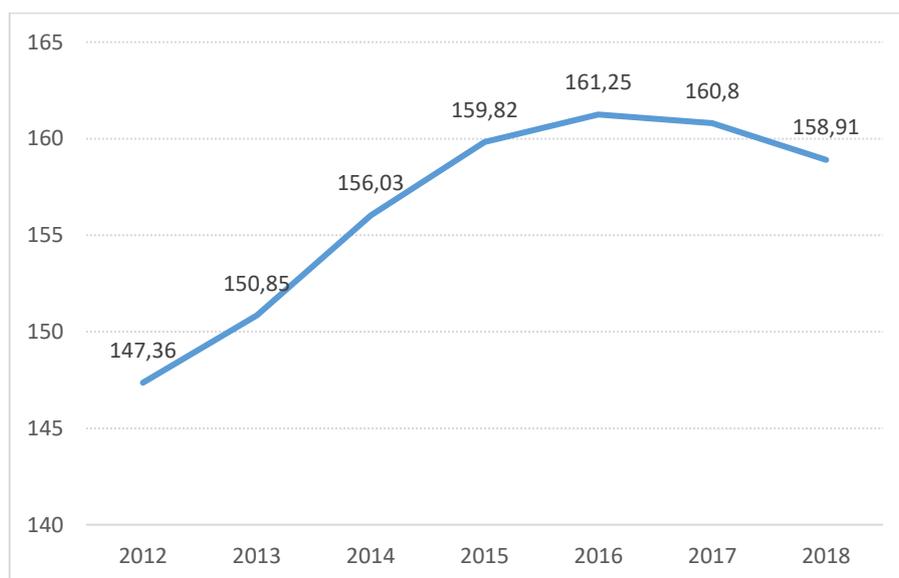
Evolution des dépenses de masse salariale (source DRH)

La masse salariale représente l'ensemble des dépenses relatives à la rémunération du personnel. Elle se compose de l'ensemble des rémunérations principales (salaires) et accessoires (primes et indemnités diverses), des heures complémentaires, des prestations sociales obligatoires et facultatives, ainsi que des cotisations sociales, impôts et taxes dus par l'employeur au titre de son personnel.

La principale dépense concerne la Paye Sans Ordonnancement Préalable (PSOP) : il s'agit de la masse salariale payée directement par la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP). Les autres dépenses dites « hors PSOP » sont par exemple des versements au titre de prestations sociales facultatives ou de capitaux Décès / Accident de travail / Maladie professionnelle.

Fin 2018, la masse salariale globale de l'URCA est de 158,91 M€ (dont 159,3 M€ de masse PSOP et 263k€ hors PSOP desquels sont déduits la baisse des charges à payer de 666k€). Cela représente une baisse de près de 1,9 M€ par rapport à 2017 qui confirme l'inversion de tendance débutée en 2017 après son amorçage par un infléchissement de la courbe en 2016.

Evolution des dépenses de masse salariale



La masse salariale consommée en 2018 présente donc une baisse de 1,9 M€ (- 1,18 %) par rapport à 2017 mais une modification des règles comptables en a changé le périmètre pour 2018 :

- la comptabilisation en compte de provision et non plus de charge d'une partie des CET (les jours non pris). Cela représente 1,06 M€ en 2018 (comptabilisé en compte de provision) contre 917 k€ en 2017 (comptabilisé en compte de charge). Par conséquent, alors qu'en 2017, les charges à payer liées aux CET étaient de 1,021 M€ elles passent à 1,23 M€ en 2018 dont 1,06 M€ ne sont pas comptabilisé en charge à payer mais en provision.
Si les règles étaient restées les mêmes, la variation des charges à payer 2018 aurait conduit à une augmentation de 392 K€ au lieu d'une diminution de 666 K€. A périmètre équivalent à celui de l'année 2017, le résultat en masse salariale aurait alors été 159,9M€ et non 158,9M€ et le taux de rigidité serait à 81,85% et pas à 81,30%;
- par ailleurs, la réglementation relative à l'indemnisation et les droits d'options applicables aux CET ont évolué fin 2018, descendant le seuil d'exercice du droit d'option de 20 à 15 jours et augmentant les taux d'indemnisation. Cela a eu pour conséquence d'augmenter de 65k€ cette charge en 2018.

Depuis 2012, c'est la deuxième année consécutive que l'évolution de la masse salariale n'est plus en forte hausse. Cela est cohérent avec à une diminution des effectifs en ETPT : -35 ETPT (campagnes d'emplois 2017 et 2018, remplacements prudentiels des départs, délais de recrutement).

La baisse constatée en 2018 ne rend pourtant pas complètement compte de l'effort important consenti qui est partiellement contré par les différentes mesures ministérielles nouvelles dont l'université a bénéficié telles que la loi ORE (158k€).

Les dépenses de masse salariale constatées en 2018 ont été marquées par :

- une baisse des heures complémentaires et vacations d'enseignement (-5%) ;
- une légère diminution des indemnités et primes (-1,5%) malgré l'application du RIFSEEP aux agents BIATSS titulaires qui ne s'est pas faite à coût constant ;
- une diminution des charges patronales (-1%) en lien avec la réglementation qui a évolué notamment concernant les personnels non titulaires
- l'entrée en vigueur de l'indemnité compensatoire de CSG qui impacte le niveau des rémunérations et par conséquent le coût employeur ;
- une légère augmentation des rémunérations principales (+0,68%) ;
- une augmentation des vacations administratives et étudiantes ;
- une augmentation des dépenses de prestations sociales telles que les traitements liés au congés longue durée, augmentation à modérer car le volume des prestations sociales ne représente que 0,15% de la masse salariale totale.

D'un point de vue budgétaire, l'enveloppe s'élevait à 162,9 M€. Elle a été exécutée à 98%, atteignant 159,572 M€ hors charges à payer (159,3 M€ PSOP + 263,9 K€ hors PSOP).

Cette sous-exécution correspond donc à un écart de 3,3M€ dont 60% (-2,031 M€) provient d'une sous-exécution des charges patronales, à la fois liée à la sous-exécution de certaines dépenses mais aussi par diminution de certains taux de charge.

En effet, sous l'effet des nouvelles mesures règlementaires, les charges patronales ont diminué en 2018 (ex : diminution de la cotisation à l'assurance chômage). La prévision des charges est réalisée sur la base des taux de l'année précédente, adaptée aux évolutions connues quand celles-ci sont certaines et donc anticipables dans le budget.

Les autres éléments en sous-exécution budgétaires sont les heures complémentaires (exécution à 95%, -337 K€ bruts) et les vacances administratives et étudiantes (exécution à 61%, inscription en budget des vacances au titre de la loi ORE non réalisées avant le 31/12/2018 : -205 K€ bruts).

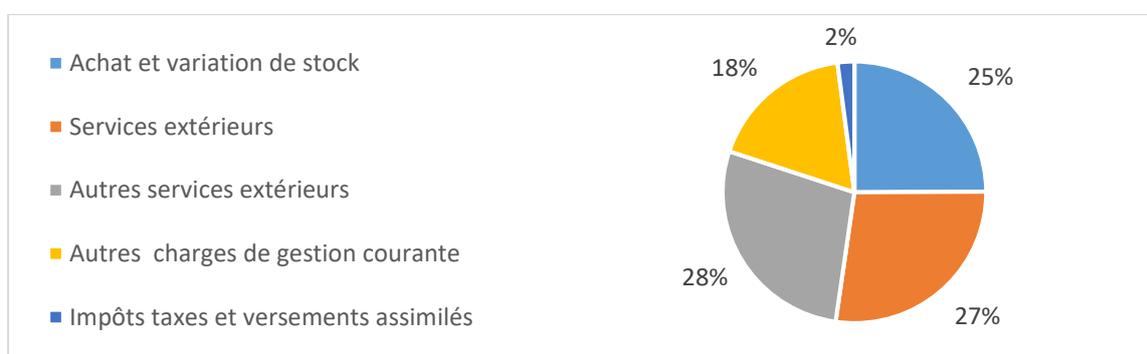
Evolution des dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement décaissables représentent 25 572 K€. Le taux de réalisation budgétaire (hors dépenses non décaissables) est de 81,5 %, contre 89,9 % en 2017.

Cette sous-exécution est notamment liée à celle de la recherche, du SAIC, des relations internationales et de la Fondation pour 3 036 K€. Ces sous-exécutions doivent être relativisées dans la mesure où les recettes correspondantes n'ont pas été encaissées. Elles témoignent de la difficulté à prendre en compte la notion de pluri-annualité dans la programmation budgétaire sur ces activités. Pour le reste, soit 2 580 K€, la sous-exécution s'avère diffuse sur les différentes composantes, services et unités de l'université.

Après une progression de 1 554 K€ en 2017, les charges de fonctionnement augmentent à nouveau de manière mesurée (1 870 K€) afin de permettre à l'établissement de retrouver un niveau de dépenses conforme à ses besoins.

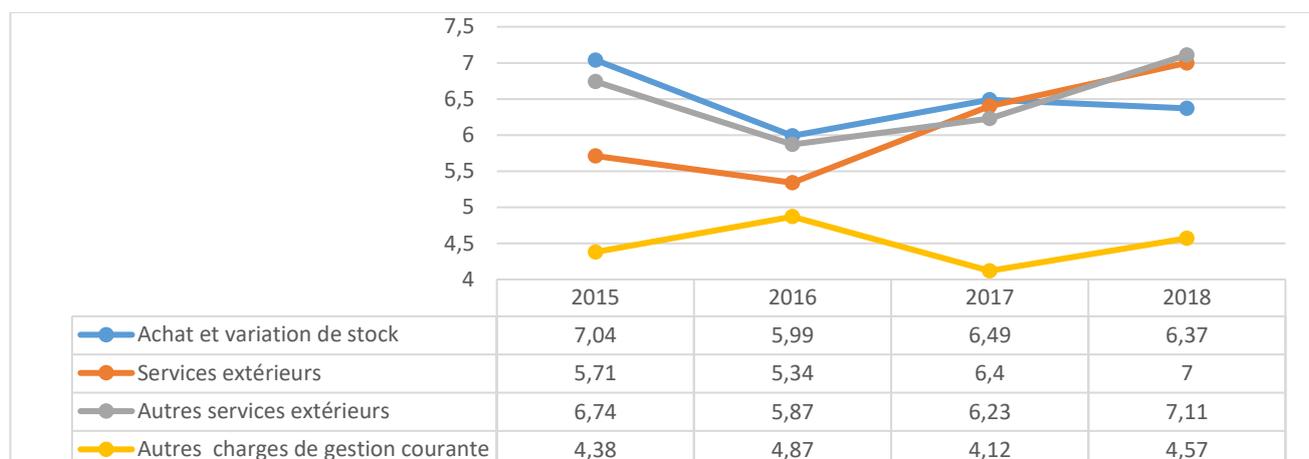
Dépenses de fonctionnement par nature



Les dépenses 2018 de l'établissement présentent une structure proche de celle de 2017. A ce propos, il convient de noter une diminution de la part des achats (-5 %) alors que celle des services extérieurs progressent (+3 %).

L'évolution des dépenses par grandes rubriques se présente comme suit :

Evolution des dépenses de fonctionnement par nature



Le poste achats et stocks diminue très légèrement.

S'agissant des services extérieurs, la principale augmentation porte sur les frais d'études qui semblent quasiment doubler. Cette évolution est toutefois à relativiser dans la mesure où elle provient intégralement d'une régularisation comptable : la réalisation d'études, dans le cadre de l'ancien projet immobilier de l'université, aujourd'hui abandonné, avait été immobilisée. En l'absence de travaux correspondants, les études doivent être portées en charge.

Par ailleurs, les autres services extérieurs et charges de gestion courante progressent pour l'essentiel sous l'effet des annulations de factures émises à tort sur les années antérieures (triplement du poste compte tenu du travail important mené sur le recouvrement). Sont également à souligner, l'augmentation des frais de gardiennage et d'honoraires. Enfin, les frais de missions, après les deux années de baisse liées au PREF, augmentent de 6,3 % soit 100 K€ sur une enveloppe totale de 1 701 K€.

FRAIS D'INSCRIPTION AUX COLLOQUES ET FRAIS DE MISSIONS				
	2015	2016	2017	2018
Inscriptions aux colloques	213 377,12	167 786,45	204 677,76	211 031,49
Missions	2 009 317,43	1 668 040,97	1 600 341,32	1 700 569,97
TOTAL	2 222 694,55	1 835 827,42	1 805 019,08	1 911 601,46

LES INVESTISSEMENTS

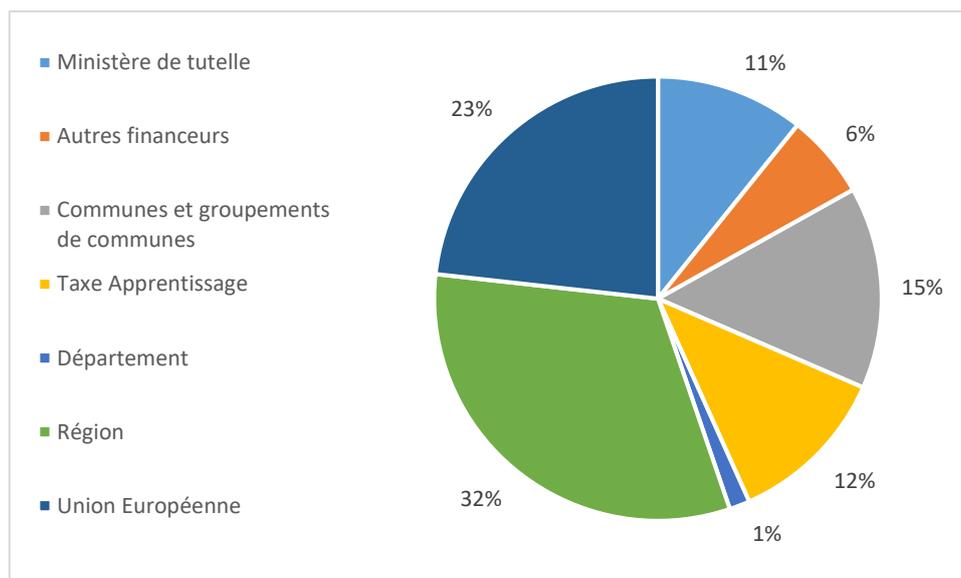
Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement encaissées s'élèvent, en 2018, à 4 728 K€, en baisse de 28,16 % par rapport à 2017. Ces recettes ont été comptablement complétés par des produits à recevoir pour 7 093 K€, essentiellement sur les contrats de recherche dont près de 4 millions pour le seul supercalculateur Romeo. Au total, le montant des recettes d'investissement s'élève ainsi à 11 821 K€ pour une prévision de 13 492 K€.

Les recettes d'investissement encaissées proviennent principalement :

- du ministère de tutelle pour 450 K€ ;
- de l'union européenne pour 975 K€ ;
- de la région pour 1 342 K€ ;
- de la taxe d'apprentissage pour 494 K€ ;
- des communes et groupements de communes pour 617 K€ ;
- des autres financeurs pour 257 K€ (dont l'ARS pour 200 K€) ;
- des départements 62 K€.

Recettes d'investissement par nature



Les dépenses d'investissement

Budgétairement, l'enveloppe d'investissement s'élève en 2018 à 20 389 K€, montant très supérieur à celui de 2017 (11 135 K€). Les décaissements se montent à 13 847 K€ et les engagements à 18 602 K€ soit 91,3% des crédits ouverts.

Comptablement, les dépenses d'investissement pour lequel le service fait a été certifié de l'établissement s'élèvent à 15 544 K€, en augmentation de 65,7 % par rapport à 2017 (+ 6 161 K€). Cette augmentation témoigne de la volonté de l'établissement de développer des projets structurants notamment bâtimentaires ou d'infrastructures et également numériques et scientifiques. Peuvent être ainsi citées les opérations significatives suivantes :

- la rénovation du bâtiment 13 du campus croix rouge engagée pour 630 K€
- la réfection des infrastructures sportives pour 238 K€ ;
- une opération de sécurisation des données scientifiques pour 699 K€
- des dépenses relatives aux réseaux informatiques pour 442 K€ et à la jouvence numérique pour 200 K€ ;
- des simulateurs pédagogiques en médecine (thoracique et ophtalmologique) pour 400 K€ ;

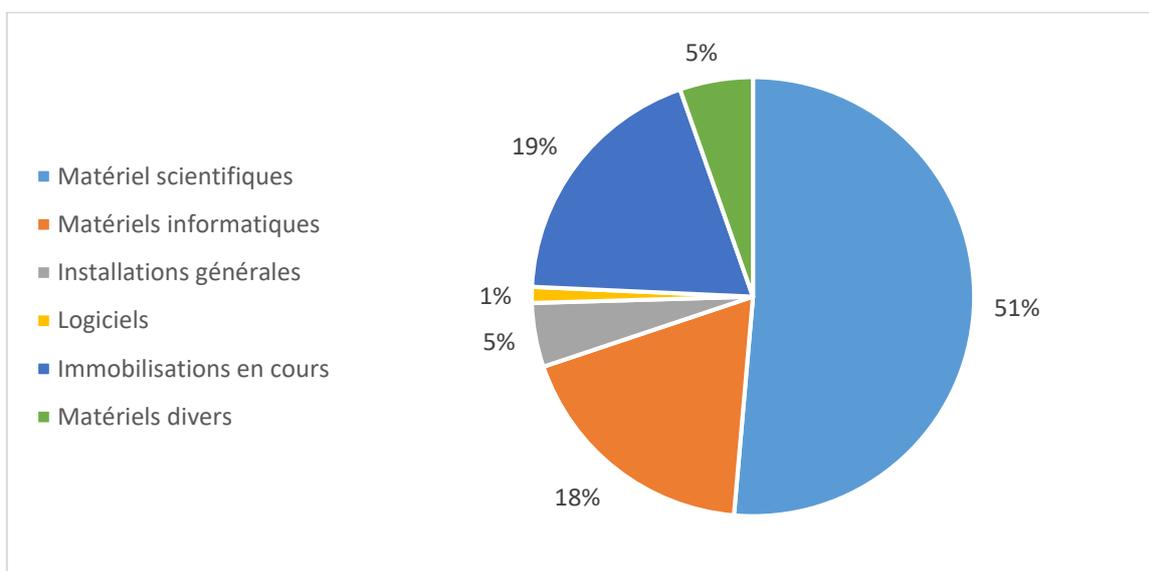
- un dynamomètre et du matériel relatif aux énergies nouvelles pour l'ESI à hauteur de 236 K€.

Par ailleurs, le financement du supercalculateur ROMEO, inauguré en 2018, s'est élevé durant la gestion à 3 949 K€.

Par grande famille, les investissements 2018 ont porté sur :

- les matériels scientifiques : 7 965 K€ ;
- les immobilisations en cours : 2 937 K€ ;
- les matériels informatiques : 2 862 K€ ;
- les installations générales : 731 K€ ;
- les logiciels : 182 K€ ;
- les matériels divers : 829 K€.

Dépenses d'investissement par nature



EVOLUTION DES BUDGETS ANNEXES ET SACD

SAIC

Le SAIC assure la gestion des contrats de collaboration de recherche (industriels et publics), des prestations de service, du retour sur exploitation de licence, des appels à projets nationaux (type ANR, FUI, INSERM, FRM...) antérieurs à 2014 et des opérations commerciales de l'université. Le SAIC ne dispose pas de SCSP. L'ensemble des dépenses de fonctionnement (masse salariale incluse), d'investissement et les charges d'amortissement sont financées sur ressources propres.

Outre l'ensemble des dépenses réalisées dans le cadre de l'exécution des conventions de recherche, le SAIC assume les salaires à 100% de deux chargés d'affaires, ainsi que l'entretien du portefeuille de brevet qui coûte plus qu'il ne rapporte. Suite à une étude réalisée par la SATT Nord sur l'ensemble des brevets, les chargés d'affaires du SAIC réalisent les démarches nécessaires au maintien ou à l'abandon de certains brevets pour réduire les dépenses relatives à l'entretien du portefeuille.

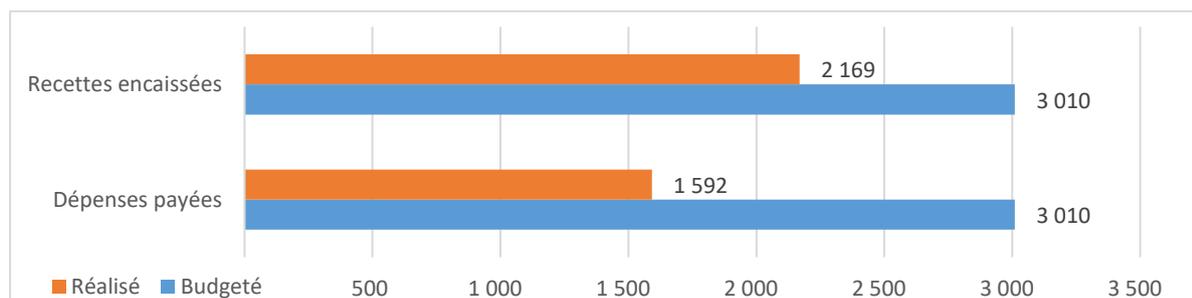
Globalement, le SAIC connaît depuis plusieurs années une baisse d'activité suite au transfert des actions de valorisation auprès de la SATT Nord et du transfert des appels à projets nationaux vers la direction de la recherche, qui conditionne à la fois une baisse des recettes et une baisse des dépenses. Il a été décidé, en 2019, de fermer le SAIC. Dès lors, celui-ci ne prendra plus en charge d'opérations nouvelles et gèrera les opérations déjà en portefeuille jusqu'à extinction.

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 577 K€ alors que le budget prévoyait un solde nul. Cet écart est lié à une sous-exécution des dépenses de 47.1% supérieure à celle des recettes (27,9%).

Comme pour la recherche, la sous-exécution en dépenses est liée à une maîtrise imparfaite des règles de la pluri-annualité par les porteurs de projet. La sous-réalisation des recettes s'explique, quant à elle, par la finalisation de certains projets en toute fin d'année, reportant l'encaissement des produits correspondants à 2019.

Constitution du solde budgétaire en K€

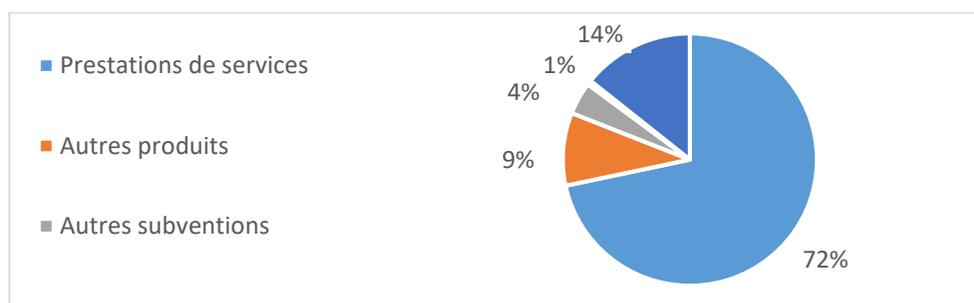


✓ Les recettes de fonctionnement

Comptablement, en 2018, les recettes de fonctionnement sont de 2 249 K€, soit une diminution de 8,1 % par rapport à 2017. Comme pour les gestions précédentes, cette évolution s'explique, pour l'essentiel, par la diminution logique des subventions compte tenu du transfert des appels à projets nationaux du SAIC vers la recherche.

Pour leur part, les prestations de services représentent l'essentiel des recettes soit 72 % du total et s'avèrent stable par rapport à l'année précédente (1 612 K€) même si leur part relative progresse compte tenu de la diminution des subventions (5 % des produits contre 15 % en 2017).

Recettes de fonctionnement par nature



✓ Les dépenses de fonctionnement

- Dépenses de masse salariale

En 2015, la méthode de détermination des dépenses de masse salariale à rattacher au SAIC a été affinée et a permis de calculer de manière plus précise les quotes-parts de masse salariale à lui réaffecter pour les personnels exerçant des fonctions à la fois au profit du SAIC et de la direction de la recherche. Cette méthode a été reconduite depuis.

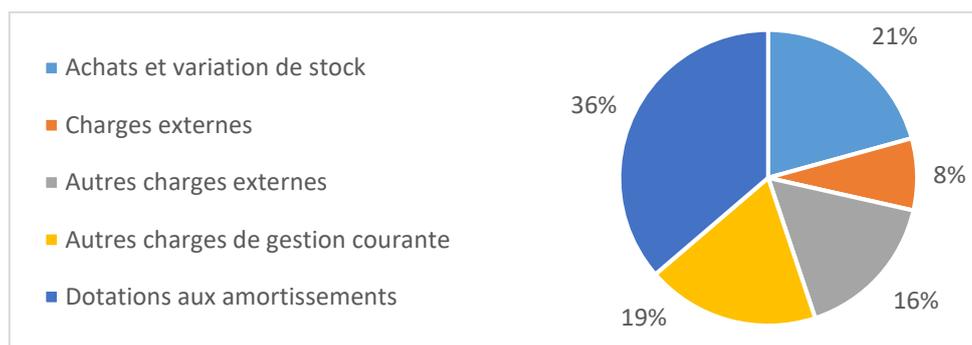
En 2018, les dépenses de personnel s'établissent à 704 K€ en légère baisse de 5,6 % par rapport à 2017. Ces dépenses diminuent donc compte tenu des transferts d'appels à projets nationaux du SAIC vers la direction de la recherche. En effet, ces appels à projets prévoyant généralement des enveloppes budgétaires allouées pour le recrutement de personnel, leur transfert vers la recherche induit mécaniquement le transfert de la masse salariale associée à ces contrats.

- Autres dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement du SAIC s'élèvent à 1 490 K€ en 2018 et confirme la diminution amorcée depuis quelques années (1 699 K€ en 2017 soit une baisse de 12,3 %). Le transfert des appels à projets nationaux continue de se traduire par une diminution progressive des dépenses associées.

Le détail par nature de charges reste comparable à celui de 2017, sans évolution notable.

Dépenses de fonctionnement par nature



✓ Le résultat

Le résultat du SAIC est déficitaire de 50 K€ en 2018 alors qu'il était à l'équilibre l'année précédente. Cette diminution du résultat est notamment liée à la refacturation des dépenses de personnels, contractuels ou titulaires, travaillant pour le SAIC, qui n'est plus compensée par les frais de gestion des contrats, aujourd'hui hébergés à la recherche. Par ailleurs, le nouveau marché passé pour les distributeurs a généré une redevance importante en fin d'année conduisant à l'augmentation des impôts.

✓ Les investissements

Les dépenses d'investissements sont stables depuis 2017 avec 119 K€. Cette enveloppe a permis de financer du matériel technique (spectromètre et centrifugeuse) pour 90 K€ et du matériel informatique pour le solde.

Comme en 2017, le SAIC ne dispose pas de recettes d'investissement car l'ensemble des subventions correspondantes est désormais hébergé dans le budget de la recherche. Cependant, les recettes encaissées en fonctionnement, liées aux conventions gérées au SAIC, permettent de réaliser des dépenses d'investissement.

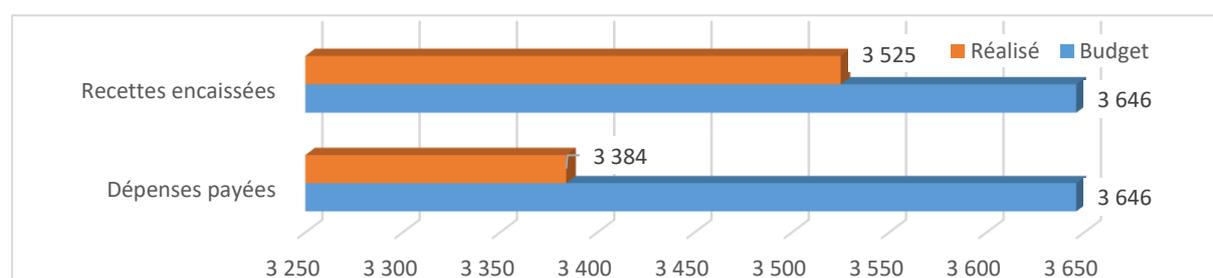
Centre de formation des apprentis (CFA)

Hors prestations internes.

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 141 K€ alors que le budget prévoyait un solde nul. Cet excédent est lié à une sous-exécution des dépenses de 7.2 % supérieure à celle des recettes (3.3 %).

Constitution du solde budgétaire



✓ Les recettes

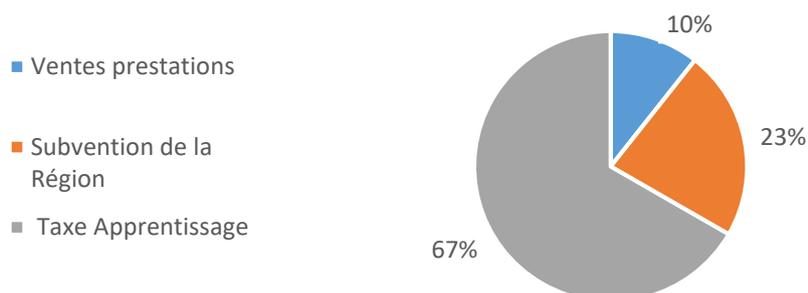
Comptablement, le montant des recettes de l'exercice 2018 est de 3 447 K€, en augmentation de 210 K€.

Elles se répartissent en :

- 2 297 K€ de taxe d'apprentissage, soit une augmentation de 143 K€ ;
- 784 K€ de subvention de la Région, soit une diminution de 51 K€ ;
- 366 K€ de ventes de prestations, soit une augmentation de 118 K€.

Par rapport à 2017, l'on peut noter un recul du financement de la Région.

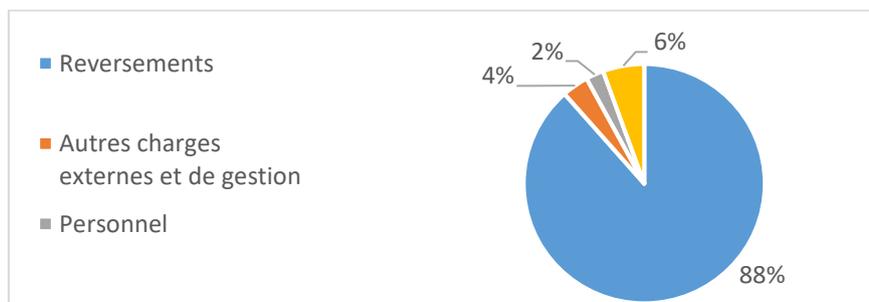
Recettes de fonctionnement par nature



✓ Les dépenses

Les dépenses du CFA sont de 2 591 K€. L'essentiel des dépenses, soit 2 293 K€ correspond au paiement de prestations de formation réalisées hors URCA et auprès des composantes et 144 K€ aux remboursements des apprentis des frais engagés.

Dépenses de fonctionnement par nature



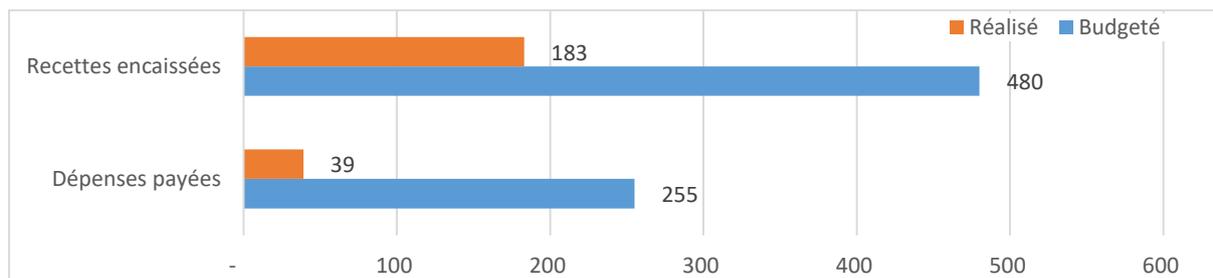
Fondation

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 144 K€ pour une prévision de 225 K€. Ce dernier est lié à une moindre exécution des dépenses que prévu : seules 15% ont été réalisées compte tenu du résultat des appels à projet. L'année 2018 est, en effet, le premier exercice durant lequel des actions ont été financées depuis la création de la fondation en 2016. Une enveloppe globale et volontairement substantielle avait donc été ouverte afin de ne pas freiner la première campagne de soutien.

Dans le même temps, l'ensemble des recettes n'a pas été encaissé. Le versement d'Atos a été différé.

Constitution du solde budgétaire



✓ Les recettes

En terme comptable, la levée de fonds (180 k€) ne constitue pas un produit pour l'exercice. Ces sommes sont comptabilisées sur les comptes de bilan en séparant les fonds consommables de ceux non consommables. Au fur et à mesure de la mise en œuvre de l'utilisation des fonds, la part statutairement utilisable pour le financement d'opérations sera transférée des comptes de bilan en produits, permettant ainsi d'afficher des recettes au regard des dépenses et des opérations financées par la fondation.

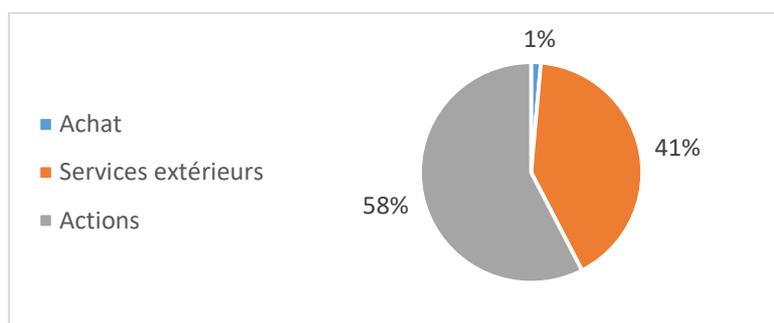
Dans l'attente la fondation présente un résultat négatif de 56 K€, égal au montant de ses dépenses, déduction faite d'un don de 3 K€ enregistrée en recettes de fonctionnement.

✓ Les dépenses

Comptablement, les dépenses 2018 s'élèvent à 59 K€ et ont permis pour la première fois le financement de projets tels que le soutien à l'incubateur universitaire pédagogique « Creativ'Labz » pour 12 K€ et la participation d'un groupe d'étudiants au salon international « super computing » à Dallas pour 21 K€.

Par ailleurs, la fondation a pour l'essentiel recouru à des prestations intellectuelles d'accompagnement à la conduite d'actions.

Dépenses par nature



Réseau des établissements de l'ESR champardennais (Réseau ESR)

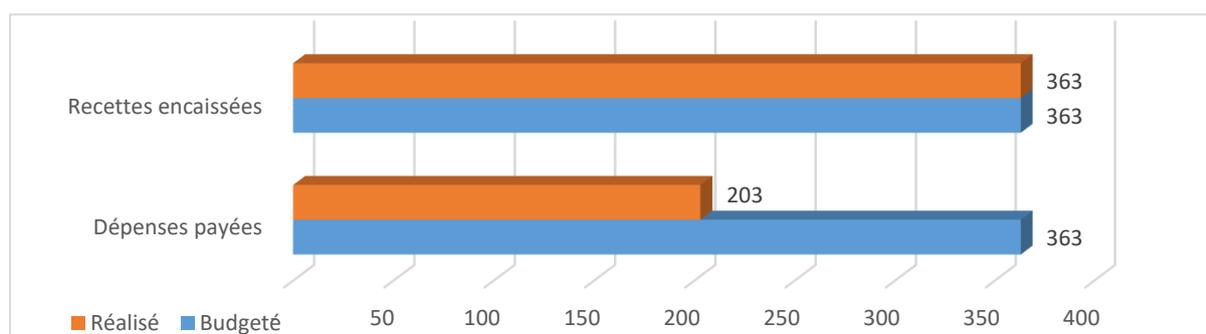
Le réseau de l'ESR de Champagne Ardenne a été créé en 2018 suite à la dissolution de la COMUE. Ce regroupement comptait au 1^{er} janvier 2018 13 établissements associés à l'URCA (décret 2017-18320 du 29 décembre 2017) auxquels se sont ajoutés au cours de l'année quatre nouveaux partenaires.

La signature du contrat de site est intervenue le 3 juillet 2018. Des coopérations sont ainsi prévues autour de 12 thématiques (recherche, formation, numérique, entrepreneuriat étudiant,...).

✓ Le solde budgétaire

Le solde budgétaire est excédentaire de 160 K€ alors que le budget prévoyait un solde nul. Les recettes constituées d'un apport de SCSP ont été intégralement réalisées alors que les dépenses ont été exécutées à hauteur de 56%. S'agissant d'une année de lancement, les enveloppes ouvertes constituaient une prévision volontairement ambitieuse pour accompagner au mieux le développement des partenariats. Au final, l'exercice 2018 a été, pour l'essentiel, consacré à la mise en place d'un programme d'actions, notamment sur les prochaines gestions, avec peu de flux financiers.

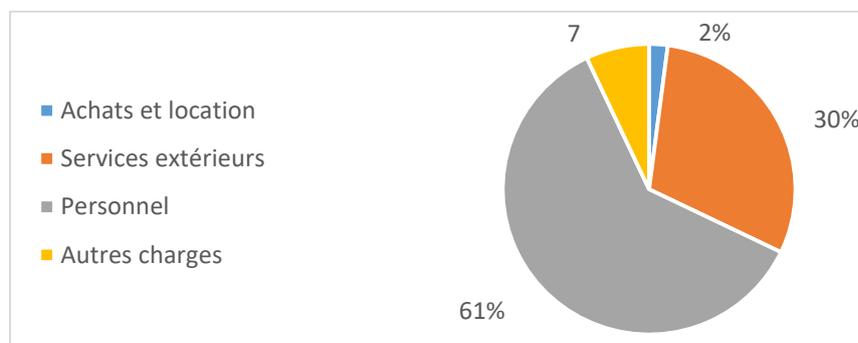
Constitution du solde budgétaire

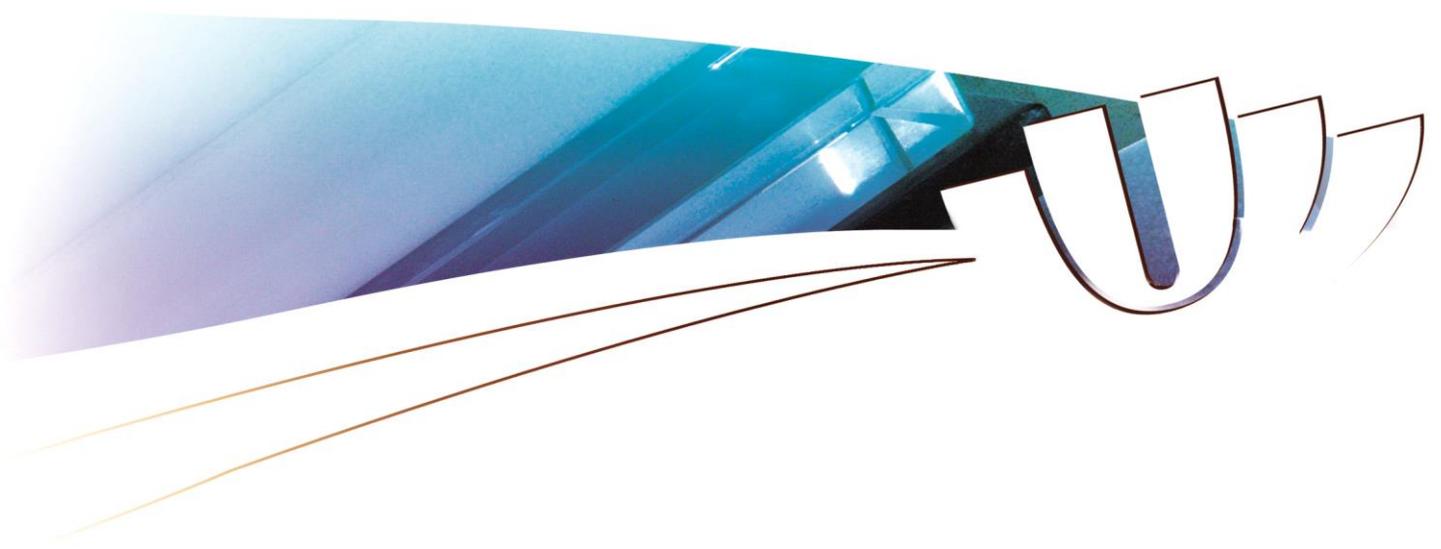


✓ Les dépenses

La première dépense du SACD réside dans les charges de personnel. Par ailleurs, 40 K€ ont été consacrés à des prestations intellectuelles pour accompagner l'élaboration de projets (école universitaire de recherche et « Dispositifs territoriaux d'orientation vers les études supérieures »). De plus, 20 K€ ont permis le financement des charges induites par la foire de Châlons en Champagne. Enfin, le SACD a financé certains des prix remis dans le cadre de l'entrepreneuriat étudiant et de la manifestation « ma thèse en 180 secondes ».

Dépenses par nature





ETATS FINANCIERS 2018

Bilan

Compte de résultat

Annexe

SOMMAIRE

BILANS :	2
BILAN 2018 AGREGE.....	3
BILAN 2018 HORS SACD	5
BILAN 2018 SAIC.....	7
BILAN 2018 CFA.....	9
BILAN 2018 FONDATION	11
BILAN 2018 RESEAU ESR	13
COMPTES DE RESULTAT :	15
COMPTE DE RESULTAT 2018 AGREGE.....	16
COMPTE DE RESULTAT 2018 URCA HORS SACD	18
COMPTE DE RESULTAT 2018 SAIC.....	20
COMPTE DE RESULTAT 2018 CFA.....	22
COMPTE DE RESULTAT 2018 FONDATION	24
COMPTE DE RESULTAT 2018 RESEAU ESR	26
ANNEXE DES COMPTES ANNUELS	28
PREAMBULE	29
LES COMPTES FINANCIERS DES UNIVERSITES.....	30
I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D’EVALUATION	31
1/ FAITS CARACTERISTIQUES	31
2/ COMPARABILITE DES COMPTES	31
3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES.....	35
II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN.....	39
1/ ACTIF.....	39
2/ PASSIF.....	42
III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	44
1/ PRODUITS D’EXPLOITATION	44
2/ CHARGES D’EXPLOITATION.....	45
3/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	48
4/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	48
IV) TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	50
V) AUTRES INFORMATIONS.....	51
ANNEXE N° 1 - TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS	53
ANNEXE N° 2 - TABLEAU DE VARIATION DES DEPRECIATIONS	53
ANNEXE N° 3 - TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS.....	54
ANNEXE N° 4 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS.....	55
ANNEXE N° 5 – TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS	56
ANNEXE N° 6 – TABLEAU DES FINANCEMENTS EXTERNES DE L’ACTIF	57
ANNEXE N° 7 – TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES	58
ANNEXE N° 8 – TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES	59
ADDENDA	60

BILANS :
Agrégé, hors SACD, SAIC, CFA, Fondation, Réseau ESR

BILAN 2018 AGREGÉ

BILAN COMPTABLE AGREGÉ 2018 (Avant Répartition)				
ACTIF				ACTIF NET 2017
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 478 441,50	1 950 136,04	528 305,46	990 217,73
<i>Immobilisations corporelles</i>	238 594 957,10	47 726 132,87	190 868 824,23	145 743 338,84
Terrains	47 532 858,53	1 309 295,13	46 223 563,40	214 464,35
Constructions	110 077 739,92	3 986 546,72	106 091 193,20	112 947 018,62
Installations techniques, matériels et outillage	48 138 538,81	25 052 914,67	23 085 624,14	17 277 350,82
Collections	9 400,50	1 954,15	7 446,35	7 596,35
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	23 526 360,86	17 375 422,20	6 150 938,66	4 682 621,34
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	9 291 513,64		9 291 513,64	9 034 287,56
Avances et acomptes sur commandes	18 544,84		18 544,84	1 579 999,80
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	90 462,00		90 462,00	90 462,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	241 163 860,60	49 676 268,91	191 487 591,69	146 824 018,57
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	627 719,73		627 719,73	581 346,26
<i>Créances</i>	20 075 072,31	244 367,06	19 830 705,25	13 636 597,65
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	15 381 013,02		15 381 013,02	10 045 269,19
Créances clients et comptes rattachés	3 187 267,67	244 367,06	2 942 900,61	2 419 955,71
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	1 506 791,62		1 506 791,62	1 171 372,75
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	331 405,00		331 405,00	155 029,12
TOTAL ACTIF CIRCULANT	21 034 197,04	244 367,06	20 789 829,98	14 372 973,03
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement Disponibilités</i>	27 225 577,70		27 225 577,70	26 755 204,50
<i>Autres</i>				
TOTAL TRESORERIE	27 225 577,70		27 225 577,70	26 755 204,50
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	289 423 635,34	49 920 635,97	239 502 999,37	187 952 196,10

BILAN 2018 AGREGE

BILAN COMPTABLE AGREGE 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	166 950 924,54	113 303 815,58
Financements de l'actif - Etat	122 201 428,47	84 017 680,46
Financement de l'actif par des tiers	43 249 496,07	27 786 135,12
Fonds propres des fondations	1 500 000,00	1 500 000,00
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	80 710 806,84	78 942 624,97
<i>Report à nouveau</i>	-33 747 739,09	-25 464 770,69
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	5 166 745,43	1 473 239,31
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	219 080 737,72	168 254 909,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	59 850,00	33 476,48
<i>Provisions pour charges</i>	1 059 807,59	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 119 657,59	33 476,48
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	4 199 004,38	3 508 773,33
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	6 744 522,85	7 388 177,15
<i>Avances et acomptes reçus</i>	925 260,87	660 100,00
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	768 830,13	1 654 190,46
<i>Produits constatés d'avance</i>	6 664 985,83	6 452 569,51
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	19 302 604,06	19 663 810,45
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE	0,00	0,00
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	239 502 999,37	187 952 196,10

BILAN 2018 HORS SACD

BILAN COMPTABLE UNIV 2018 (Avant Répartition)				
ACTIF				ACTIF NET 2017
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	2 312 786,00	1 805 056,24	507 729,76	950 763,35
<i>Immobilisations corporelles</i>	232 477 462,99	44 012 928,27	188 464 534,72	142 951 136,69
Terrains	47 532 858,53	1 309 295,13	46 223 563,40	214 464,35
Constructions	110 077 739,92	3 986 546,72	106 091 193,20	112 928 402,87
Installations techniques, matériels et outillage	42 851 040,72	22 025 437,69	20 825 603,03	14 648 126,41
Collections	9 400,50	1 954,15	7 446,35	7 596,35
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	22 696 364,84	16 689 694,58	6 006 670,26	4 538 259,35
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours	9 291 513,64		9 291 513,64	9 034 287,56
Avances et acomptes sur commandes	18 544,84		18 544,84	1 579 999,80
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	81 762,00		81 762,00	81 762,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	234 872 010,99	45 817 984,51	189 054 026,48	143 983 662,04
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	591 026,76		591 026,76	534 552,89
<i>Créances</i>	17 937 493,89	244 367,06	17 693 126,83	10 674 376,23
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	15 191 780,02		15 191 780,02	9 552 163,66
Créances clients et comptes rattachés	2 207 227,43	244 367,06	1 962 860,37	1 090 839,82
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	538 486,44		538 486,44	31 372,75
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	302 850,61		302 850,61	111 719,40
TOTAL ACTIF CIRCULANT	18 831 371,26	244 367,06	18 587 004,20	11 320 648,52
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	27 225 577,70		27 225 577,70	27 255 386,61
Autres				
TOTAL TRESORERIE	27 225 577,70		27 225 577,70	27 255 386,61
Comptes de régularisation				
Ecarts de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	280 928 959,95	46 062 351,57	234 866 608,38	182 559 697,17

BILAN 2018 HORS SACD

BILAN COMPTABLE UNIV 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	163 874 081,15	109 909 984,01
Financements de l'actif - Etat	122 201 428,47	84 017 680,46
Financement de l'actif par des tiers	41 672 652,68	25 892 303,55
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	77 308 685,72	75 966 686,97
<i>Report à nouveau</i>	-32 931 581,71	-24 696 411,36
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	5 255 705,04	1 341 998,75
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	213 506 890,20	162 522 258,37
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>	59 850,00	33 476,48
<i>Provisions pour charges</i>	1 059 807,59	
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 119 657,59	33 476,48
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	3 900 959,59	3 395 698,18
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	6 731 046,67	7 385 640,53
<i>Avances et acomptes recus</i>	925 260,87	660 100,00
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>	746 896,82	1 651 250,47
<i>Produits constatés d'avance</i>	5 885 350,19	5 550 643,14
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	18 189 514,14	18 643 332,32
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>	2 050 546,45	1 360 630,00
TOTAL TRESORERIE	2 050 546,45	1 360 630,00
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	234 866 608,38	182 559 697,17

BILAN 2018 SAIC

BILAN COMPTABLE SAIC 2018 (Avant Répartition)				
ACTIF				ACTIF NET 2017
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	159 979,50	141 641,90	18 337,60	39 454,38
<i>Immobilisations corporelles</i>	6 101 472,20	3 701 149,57	2 400 322,63	2 791 621,62
Terrains				
Constructions				18 615,75
Installations techniques, matériels et outillage	5 287 498,09	3 027 476,98	2 260 021,11	2 629 224,41
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	813 974,11	673 672,59	140 301,52	143 781,46
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>	8 700,00		8 700,00	8 700,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 270 151,70	3 842 791,47	2 427 360,23	2 839 776,00
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>	36 692,97		36 692,97	46 793,37
<i>Créances</i>	1 094 430,37		1 094 430,37	1 670 263,29
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	161 553,00		161 553,00	439 188,63
Créances clients et comptes rattachés	924 572,19		924 572,19	1 231 074,66
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs	8 305,18		8 305,18	
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>	26 058,32		26 058,32	43 309,72
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 157 181,66		1 157 181,66	1 760 366,38
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Disponibilités</i>	60 556,81		60 556,81	
<i>Autres</i>				
TOTAL TRESORERIE	60 556,81		60 556,81	
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	7 487 890,17	3 842 791,47	3 645 098,70	4 600 142,38

BILAN 2018 SAIC

BILAN COMPTABLE SAIC 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	1 576 843,39	1 893 831,57
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers	1 576 843,39	1 893 831,57
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	1 967 656,93	1 967 377,20
<i>Report à nouveau</i>	-787 975,08	-769 359,33
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	-49 873,82	279,73
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	2 706 651,42	3 092 129,17
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	145 358,22	102 889,12
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	13 453,42	2 536,62
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		478,99
<i>Produits constatés d'avance</i>	779 635,64	901 926,37
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	938 447,28	1 007 831,10
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		500 182,11
TOTAL TRESORERIE		500 182,11
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	3 645 098,70	4 600 142,38

BILAN 2018 CFA

BILAN COMPTABLE CFA 2018 (Avant Répartition)				
ACTIF				ACTIF NET 2017
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
	5 059,28	4 576,37	482,91	580,53
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	5 059,28	4 576,37	482,91	580,53
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 059,28	4 576,37	482,91	580,53
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
	82 718,05		82 718,05	151 958,13
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	27 250,00		27 250,00	53 916,90
Créances clients et comptes rattachés	55 468,05		55 468,05	98 041,23
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)				
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs				
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>				
	348,93		348,93	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	83 066,98		83 066,98	151 958,13
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
	1 105 543,64		1 105 543,64	1 028 263,57
Disponibilités				
Autres				
TOTAL TRESORERIE	1 105 543,64		1 105 543,64	1 028 263,57
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	1 193 669,90	4 576,37	1 189 093,53	1 180 802,23

BILAN 2018 CFA

BILAN COMPTABLE CFA 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>		
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	1 168 703,93	1 013 167,85
<i>Report à nouveau</i>	1 000,00	1 000,00
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	-102 908,94	155 536,08
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	1 066 794,99	1 169 703,93
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	122 298,54	11 098,30
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE		
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	1 189 093,53	1 180 802,23

BILAN 2018 FONDATION

BILAN COMPTABLE FONDATION 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>	1 500 000,00	1 500 000,00
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations	1 500 000,00	1 500 000,00
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>		-4 607,05
<i>Report à nouveau</i>	-29 182,30	
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	-56 026,61	-24 575,25
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	1 414 791,09	1 470 817,70
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	21 941,62	1 548,73
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	21 941,62	1 548,73
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE	0,00	
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	1 436 732,71	1 472 366,43

BILAN 2018 RESEAU ESR

BILAN COMPTABLE ASSOCIATION 2018 (Avant Répartition)				
ACTIF				ACTIF NET 2017
	Brut	Amortissements & dépréciations	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>	5 676,00	3 437,90	2 238,10	
<i>Immobilisations corporelles</i>	10 962,63	7 478,66	3 483,97	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage				
Collections				
Biens historiques et culturels				
Autres immobilisations corporelles	10 962,63	7 478,66	3 483,97	
Immobilisations mises en concession				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur commandes				
Immobilisations grévées de droits				
Immobilisations corporelles-biens vivants				
<i>Immobilisations financières</i>				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 638,63	10 916,56	5 722,07	
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
<i>Créances</i>				
Créances sur des entités publiques des organismes internationaux et Commission européenne	430,00		430,00	
Créances clients et comptes rattachés				
Créances sur les redevables (produits de la fiscalité affectée)	430,00		430,00	
Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)				
Avances et Acomptes versés sur commandes				
Créances sur les autres débiteurs				
<i>Charges constatées d'avance (dont Primes de remboursement des emprunts)</i>				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	430,00		430,00	
TRESORERIE				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
Disponibilités	410 816,43		410 816,43	
Autres				
TOTAL TRESORERIE	410 816,43		410 816,43	
Comptes de régularisation				
Ecart de conversion Actif				
TOTAL GENERAL ACTIF	427 885,06	10 916,56	416 968,50	

BILAN 2018 RESEAU ESR

BILAN COMPTABLE ASSOCIATION 2018 (Avant Répartition)		
PASSIF	2018 avant affectation du résultat	2017 avant affectation du résultat
FONDS PROPRES		
<i>Financements reçus</i>		
Financements de l'actif - Etat		
Financement de l'actif par des tiers		
Fonds propres des fondations		
Ecart de réévaluation		
<i>Réserves</i>	265 760,26	
<i>Report à nouveau</i>		
<i>Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)</i>	119 849,76	
<i>Provisions réglementées</i>		
TOTAL FONDS PROPRES	385 610,02	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIERES		
<i>Emprunts obligataires</i>		
<i>Emprunts souscrits auprès des établissements financiers</i>		
<i>Dettes financières et autres emprunts</i>		
TOTAL DETTES FINANCIERES		
DETTES NON FINANCIERES		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>		
<i>Avances et acomptes reçus</i>		
<i>Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)</i>		
<i>Autres dettes non financières</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		
TOTAL DETTES NON FINANCIERES	30 402,48	
TRESORERIE		
<i>Autres éléments de trésorerie passive</i>		
TOTAL TRESORERIE	956,00	
Comptes de régularisation		
Ecart de conversion Passif		
TOTAL GENERAL PASSIF	416 968,50	

COMPTES DE RESULTAT :
Agrégé, hors SACD, SAIC, CFA, Fondation, Réseau ESR

COMPTE DE RESULTAT 2018 AGREGE

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	49 589,41	62 772,78
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	20 428 040,89	19 057 061,98
<i>Charges de personnel</i>	157 029 328,26	158 950 537,80
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	91 995 529,51	93 164 403,88
<i>Charges sociales</i>	64 601 212,80	65 290 916,88
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	432 585,95	495 217,04
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	6 911 980,13	6 431 213,67
<i>Dotations aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	11 635 694,62	11 370 428,27
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	196 054 633,31	195 872 014,50
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	196 054 633,31	195 872 014,50
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	433,20	37,04
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	433,20	37,04
IMPOT SUR LES SOCIETES	59 338,00	4 520,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	5 166 745,43	1 473 239,31
TOTAL CHARGES	201 281 149,94	197 349 810,85

COMPTE DE RESULTAT AGREGÉ

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	182 933 952,11	180 469 786,95
Subventions pour charges de service public	170 343 613,76	167 244 631,26
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	9 607 568,48	10 363 311,98
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs	8 000,00	3 067,03
Produits de la fiscalité affectée	2 974 769,87	2 864 910,74
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	12 514 815,81	10 630 990,99
Ventes de biens ou prestations de services	11 540 030,26	10 184 575,53
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	923 617,91	368 153,09
Production stockée et immobilisée	51 167,64	78 262,37
<i>Autres Produits</i>	5 832 350,22	6 249 023,87
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	998 720,20	658 697,02
Reprises du financement rattaché à un actif	4 833 630,02	5 590 326,85
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	201 281 118,14	197 349 801,81
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>	31,80	9,04
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	31,80	9,04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	201 281 149,94	197 349 810,85

COMPTE DE RESULTAT 2018 URCA HORS SACD

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	45 217,66	56 827,43
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	19 643 438,37	17 964 555,59
<i>Charges de personnel</i>	156 127 412,08	158 155 720,84
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	91 352 003,27	92 602 692,09
<i>Charges sociales</i>	64 343 558,87	65 059 599,44
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	431 849,94	493 429,31
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	4 127 757,31	4 230 140,42
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	11 084 249,86	10 811 367,21
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	191 028 075,28	191 218 611,49
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>		
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres collectivités		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	191 028 075,28	191 218 611,49
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	414,05	37,04
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	414,05	37,04
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	5 255 705,04	1 341 998,75
TOTAL CHARGES	196 284 194,37	192 560 647,28

COMPTE DE RESULTAT 2018 URCA HORS SACD

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	179 386 734,93	177 117 581,87
Subventions pour charges de service public	169 980 613,76	167 238 384,87
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	8 720 499,63	9 171 132,11
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques	-	-
Dons et legs	8 000,00	3 067,03
Produits de la fiscalité affectée	677 621,54	711 131,92
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	10 427 310,60	8 623 060,17
Ventes de biens ou prestations de services	9 575 359,54	8 320 623,03
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	790 683,02	233 094,99
Production stockée et immobilisée	61 268,04	69 342,15
<i>Autres Produits</i>	5 511 468,34	5 923 668,23
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)	998 720,20	658 697,02
Reprises du financement rattaché à un actif	4 512 748,14	5 264 971,21
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)	-	-
<i>Prestations internes</i>	958 664,00	896 337,01
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	196 284 177,87	192 560 647,28
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>	16,50	
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	16,50	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	196 284 194,37	192 560 647,28

COMPTE DE RESULTAT 2018 SAIC

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	4 288,56	5 819,47
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	664 076,41	898 357,74
<i>Charges de personnel</i>	692 883,81	737 704,87
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	491 242,21	520 626,46
<i>Charges sociales</i>	201 064,81	215 290,68
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	576,79	1 787,73
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	231 476,21	243 597,94
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	540 815,15	558 110,01
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	2 133 540,14	2 443 590,03
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	2 133 540,14	2 443 590,03
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>	19,15	
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	19,15	-
IMPOT SUR LES SOCIETES	59 338,00	4 520,00
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)		279,73
TOTAL CHARGES	2 192 897,29	2 448 389,76

COMPTE DE RESULTAT 2018 SAIC

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	103 272,75	363 324,06
Subventions pour charges de service public		6 246,39
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	103 272,75	357 077,67
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques	-	-
Dons et legs	-	-
Produits de la fiscalité affectée	-	-
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	1 718 853,54	1 759 701,02
Ventes de biens ou prestations de services	1 611 848,05	1 615 722,70
Produits de cessions d'éléments d'actif	-	-
Autres produits de gestion	117 105,89	135 058,10
Production stockée et immobilisée	10 100,40	8 920,22
<i>Autres Produits</i>	320 881,88	325 355,64
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif	320 881,88	325 355,64
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		-
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	2 143 008,17	2 448 380,72
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>	-	-
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>	-	-
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	-	-
<i>Gains de change</i>	15,30	9,04
<i>Autres produits financiers</i>	-	-
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	15,30	9,04
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)	49 873,82	
TOTAL PRODUITS	2 192 897,29	2 448 389,76

COMPTE DE RESULTAT 2018 CFA

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	-	33,48
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	17 435,36	169 717,80
<i>Charges de personnel</i>	61 572,51	57 112,09
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	45 643,96	41 085,33
<i>Charges sociales</i>	15 928,55	16 026,76
<i>Intéressement et participation</i>	-	-
<i>Autres charges de personnel</i>	-	-
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	2 511 133,97	1 957 423,31
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	699,20	951,05
<i>Prestations internes</i>	958 664,00	896 337,01
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 549 505,04	3 081 574,74
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
Transfert aux ménages		
Transferts aux entreprises		
Transferts aux collectivités territoriales		
Transferts aux autres collectivités		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	3 549 505,04	3 081 574,74
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)		155 536,08
TOTAL CHARGES	3 549 505,04	3 237 110,82

COMPTE DE RESULTAT 2018 CFA

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	3 080 944,43	2 988 881,02
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques	783 796,10	835 102,20
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée	2 297 148,33	2 153 778,82
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	365 651,67	248 229,80
Ventes de biens ou prestations de services	352 822,67	248 229,80
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion	12 829,00	
Production stockée et immobilisée		
<i>Autres Produits</i>	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 446 596,10	3 237 110,82
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)	102 908,94	
TOTAL PRODUITS	3 549 505,04	3 237 110,82

COMPTE DE RESULTAT 2018 FONDATION

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>		92,40
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	25 047,59	24 430,85
<i>Charges de personnel</i>		
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>		
<i>Charges sociales</i>		
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>		
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	33 979,02	52,00
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>		
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	59 026,61	24 575,25
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	-
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	-
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	59 026,61	24 575,25
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	-
IMPOT SUR LES SOCIETES RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)		
TOTAL CHARGES	59 026,61	24 575,25

COMPTE DE RESULTAT 2018 FONDATION

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	-	-
Subventions pour charges de service public		
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	3 000,00	-
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits de cessions d'éléments d'actif		-
Autres produits de gestion	3 000,00	
Production stockée et immobilisée		
Autres Produits	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
Prestations internes		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	3 000,00	-
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		-
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		-
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		-
<i>Gains de change</i>		-
<i>Autres produits financiers</i>		-
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		-
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)	56 026,61	24 575,25
TOTAL PRODUITS	56 026,61	24 575,25

COMPTE DE RESULTAT 2018 RESEAU ESR

CHARGES (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
<i>Achats</i>	83,19	
<i>Conso marchandises et appro, réalisation travaux et conso directe service par l'organisme</i>	78 043,16	
<i>Charges de personnel</i>	147 459,86	
<i>Salaires, traitements et rémunérations divers</i>	106 640,07	
<i>Charges sociales</i>	40 660,57	
<i>Intéressement et participation</i>		
<i>Autres charges de personnel</i>	159,22	
<i>Autres charges de fonctionnement (dont pertes pour créances irrécouvrables)</i>	7 633,62	
<i>Dotation aux amort, dépréciations, provisions et valeurs nettes comptables actifs cédés</i>	9 930,41	
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	243 150,24	
CHARGES D'INTERVENTION		
<i>Dispositif d'intervention pour compte propre</i>	-	
<i>Transfert aux ménages</i>		
<i>Transferts aux entreprises</i>		
<i>Transferts aux collectivités territoriales</i>		
<i>Transferts aux autres collectivités</i>		
<i>Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de l'organisme</i>		
<i>Dotations aux provision et dépréciations</i>		
<i>Autres</i>		
<i>Engagements à réaliser sur fonds dédiés (Fondations)</i>		
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION	-	
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT ET D'INTERVENTION	243 150,24	
CHARGES FINANCIÈRES		
<i>Charges d'intérêt</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Pertes de change</i>		
<i>Autres charges financières</i>		
<i>Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions financières</i>		
TOTAL CHARGES FINANCIÈRES	-	
IMPOT SUR LES SOCIETES		
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice)	119 849,76	
TOTAL CHARGES	363 000,00	

COMPTE DE RESULTAT 2018 RESEAU ESR

PRODUITS (hors taxes)	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT		
<i>Produits sans contrepartie directe (ou subventions et produits assimilés)</i>	363 000,00	
Subventions pour charges de service public	363 000,00	
Subventions de fonctionnement en provenance de l'Etat et des autres entités publiques		
Subventions de certaines charges d'intervention provenant de l'Etat et entités publiques		
Dons et legs		
Produits de la fiscalité affectée		
<i>Produits avec contrepartie directe (ou produits directs d'activité)</i>	-	
Ventes de biens ou prestations de services		
Produits de cessions d'éléments d'actif		
Autres produits de gestion		
Production stockée et immobilisée		
<i>Autres Produits</i>	-	
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions (produits de fonctionnement)		
Reprises du financement rattaché à un actif		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (Fondations)		
<i>Prestations internes</i>		
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	363 000,00	
PRODUITS FINANCIERS		
<i>Produits des participations et des prêts</i>		
<i>Intérêts sur créances non immobilisées</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
<i>Gains de change</i>		
<i>Autres produits financiers</i>		
<i>Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions financières</i>		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	-	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Perte)		
TOTAL PRODUITS	363 000,00	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

*Etablie selon le recueil des normes comptables pour les établissements publics et selon
l'instruction comptable commune M9 du 11 décembre 2017*

PREAMBULE

L'annexe est un document financier obligatoire qui complète et commente les renseignements fournis par le bilan et le compte de résultat.

L'information qui y est donnée doit apporter les explications nécessaires pour une meilleure compréhension des documents comptables et complète les informations qu'ils contiennent.

Le contenu de l'annexe doit être analysé au regard du principe fondamental qu'est l'importance significative des informations retenues.

L'Agent Comptable est chargé de la tenue et de l'établissement des comptes et élabore l'annexe.

L'exercice comptable a une durée de 12 mois, s'étendant de la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

L'annexe porte sur les comptes agrégés de l'Université de Reims Champagne-Ardenne qui comprennent les comptes de l'établissement principal et quatre services à comptabilité distincte (SACD) : à savoir le Service des Activités Industrielles et Commerciales (SAIC), le Centre de Formation des Apprentis de l'enseignement supérieur (CFA Sup), la fondation universitaire et le réseau des établissements ESR.

La présente annexe est exprimée en kilos-euros (K€), arrondis au millier d'euro le plus proche.

Pour mémoire, l'Université de Reims Champagne-Ardenne, par un arrêté du 10 décembre 2010, a été désignée pour bénéficier à compter du 1^{er} janvier 2011 des Responsabilités et Compétences Elargies (RCE) en matière budgétaire et de gestion des ressources humaines prévues aux articles L. 712-9, L. 712-10 et L. 954-1 à L. 954-3 du code de l'Éducation. L'une des principales conséquences de la réforme induite par la loi sur les Libertés et Responsabilités des Universités accédant aux RCE est l'intégration à la dotation du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de la masse salariale des fonctionnaires qui, jusqu'alors, étaient rémunérés par l'État.

Est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2013 le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, qui actualise un ensemble de textes relatifs à la gestion budgétaire et comptable publique dont le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique.

En prévoyant que *"les comptes de l'Université font l'objet d'une certification annuelle par un commissaire aux comptes"*, le dernier alinéa de l'article L 712-9 du code de l'éducation, issu de la loi du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités, conduit les établissements à s'attacher tout particulièrement à la qualité de leurs comptes et à la réalisation des contrôles internes nécessaires.

Les comptes de l'URCA sont tenus sur l'application SIFAC (Système d'Information Financière Analytique et Comptable) fournie et maintenue par l'Agence de mutualisation des universités et établissements (AMUE), aussi bien dans les services ordonnateurs qu'à l'Agence comptable.

LES COMPTES FINANCIERS DES UNIVERSITES

Les Ressources

- ✓ Les ressources publiques des établissements proviennent de subventions versées par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, par d'autres ministères et organismes publics (CNRS, INSERM) et par des collectivités locales (régions, départements, communes et communautés de communes et d'agglomérations).
- ✓ Les ressources propres des établissements d'enseignement supérieur proviennent des droits universitaires, du produit de la taxe d'apprentissage, de contrats de recherche et de formation continue, de travaux et études, de ventes de produits et de publications, de dons et de subventions d'origine privée.

Les Trois Masses de Dépenses

- ✓ Les **dépenses de personnel** comprennent les salaires de tous les personnels, ainsi que les vacances payées à des intervenants extérieurs.
- ✓ Les **dépenses de fonctionnement** incluent les dépenses directement liées aux activités d'enseignement et de recherche, les dépenses de locations, d'entretien et de réparation des biens mobiliers et immobiliers, les dépenses de fluides, les frais de transport et de communication et les charges de gestion courante et exceptionnelles. Au sein des dépenses de fonctionnement, les dotations budgétaires aux amortissements prennent depuis l'exercice 2000 une place importante. Ces dotations permettent de financer sur fonds propres des dépenses d'immobilisation.
- ✓ Les **dépenses en investissement** enregistrent l'effort d'investissement de l'établissement : achats de logiciels, de matériels, acquisitions et aménagements de bâtiments et programmes pluriannuels de travaux en cours de réalisation.

I) FAITS CARACTERISTIQUES, COMPARABILITE DES COMPTES, PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1/ FAITS CARACTERISTIQUES

➤ **Création d'un nouveau SACD (service à comptabilité distincte)** : le décret 2018-1832 du 29 décembre 2018 a créé à compter du 1er janvier 2018 le réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du site champardennais, constitué sous forme d'association. Cette association d'établissements voit sa comptabilité budgétaire et générale traitée à part dans SIFAC mais intégrée dans les comptes agrégés de l'URCA (comme le SAIC, le CFA et la Fondation).

➤ **Comptabilisation à l'actif des biens immobiliers propres ou remis en dotation** : le service France Domaine a évalué en 2016 et 2017 les biens immobiliers de l'URCA. Ces valeurs ont été intégrées en comptabilité en 2018, et les anciennes valeurs ont été sorties.

➤ **Vote d'une délibération relative aux frais de mission le 29 mai 2018** : elle reprend et précise les modalités de remboursement de frais de mission en vigueur à l'URCA .

2/ COMPARABILITE DES COMPTES

2a/ Plan comptable

Pour rappel, le 1^{er} janvier 2017, l'URCA a appliqué le Recueil des normes comptables pour les établissements publics (cf. § 3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES) et la nomenclature M9 commune.

Il n'a donc pas été nécessaire de retraiter les bilans et comptes de résultat 2017 juxtaposés aux éléments 2018.

2b/ Corrections d'erreurs/régularisations

Il a été procédé à un nombre important de régularisations à la clôture 2018.

Ces opérations sont conformes à la norme 14 du Recueil des normes comptables pour les établissements publics (« Changements de méthodes comptables, changements d'estimations comptables et corrections d'erreurs »), qui dispose qu'« une erreur d'un exercice antérieur est corrigée de manière rétrospective. La correction d'une erreur d'un exercice antérieur ne figure donc pas dans le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte. L'erreur est corrigée dans l'exercice au cours duquel elle a été découverte. Ainsi, le solde d'ouverture de cet exercice doit être ajusté pour les éléments

concernés de l'actif, du passif et des fonds propres de l'effet de la correction d'erreur sur l'exercice antérieur ».

Selon l'application de cette règle, plusieurs types d'écritures de correction ont été comptabilisés dans les comptes 11 de report à nouveau :

- une diminution des produits de l'exercice 2018 à hauteur de 508 K€, car ces opérations concernaient l'exercice 2017. Il s'agit plus précisément de régularisations d'encaissements laissés en compte d'attente avant 2018. Les principaux produits concernés sont les suivants : un don du Crédit Agricole au titre de 2017 pour 104 K€, diverses subventions liées à des projets de la recherche pour plus de 260 K€.
- un ensemble de mouvements liés à la valorisation du patrimoine immobilier : la sortie des immobilisations des comptes 213 et 214 (travaux, aménagements... portant sur des biens réévalués entre temps) pour 46 520 K€ et des financements correspondants pour 29 987 K€ ; la comptabilisation à l'actif des biens dont l'URCA est propriétaire (6 337 K€ pour les bâtiments et 1 425 K€ pour les terrains).
- le reclassement des résultats déficitaires de la fondation (2016 et 2017) afin que le compte 106 des réserves ne soit pas débiteur.
- Deux régularisations mineures sur une immobilisation passée à tort en charge et un compte de financement externe de l'actif débiteur.

Compte général	Montant	Sens	Type de correction
11000000	80 515 052,79	Crédit	Solde du compte au 31 décembre 2017
11000000	29 987 322,95	Crédit	Sortie des travaux et aménagements liés au patrimoine - VNC subventions
11000000	6 336 829,69	Crédit	Intégration patrimoine - bâtiments propres
11000000	1 425 584,30	Crédit	Intégration patrimoine - terrains biens propres
11000000	508 048,97	Crédit	Produits exercices antérieurs
11000000	9 656,11	Crédit	Réimputation charge 2017 vers immo 118274 (compte 6287)
11900000	105 979 823,48	Débit	Solde du compte au 31 décembre 2017
11900000	46 520 207,17	Débit	Sortie des travaux et aménagements liés au patrimoine - VNC
11900000	29 182,30	Débit	Résultats déficitaires 2016 et 2017 fondation
11900000	1 020,95	Débit	Correction 10412 débité à tort en 2013 - immo 6234
TOTAL 11	- 16 532 884,22		Solde débiteur

2c/ TVA

Le 1^{er} janvier 2018, l'URCA a mis en place un coefficient de taxation forfaitaire pour la quatrième année consécutive. Le taux de 14% calculé d'après les opérations de 2016 a été maintenu à 14% le 31 mars 2018 en fonction des opérations de 2017.

Il est à noter que ce taux a entraîné la constitution d'un crédit de TVA important depuis 2017 (2 733 K€). Le remboursement a été demandé au Service des Impôts des Entreprises en novembre 2018 et a été effectué le 25 janvier 2019.

2d/ Intégration des comptes de l'ex-COMUE

Les comptes de l'ex-COMUE ont été intégrés à la comptabilité de l'URCA en balance d'entrée au 1^{er} janvier 2018, en conséquence du décret de création du réseau d'établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche du site champardennais à compter du 1^{er} janvier 2018.

2e/ Valorisation du patrimoine immobilier

Entre le mois de janvier 2016 et le mois de mars 2017, les services d'évaluation domaniale de la direction de l'immobilier de l'Etat - au sein de la direction générale des finances publiques - ont évalué les biens immobiliers contrôlés par l'URCA.

Après un important travail de vérification des formules et de la cohérence des données par la DPLDD et l'Agence comptable, les anciennes valeurs (biens remis en dotation inscrits au bilan depuis 2002 pour 91 317 K€) ont été sorties et remplacées ou complétées par les nouvelles valeurs. Ce faisant, l'URCA a considéré que la valorisation du patrimoine au 1^{er} janvier 2018 était identique à celle effectuée en 2016-2017.

Les amortissements sur les bâtiments ont débuté en date du 1^{er} janvier 2018, selon une cadence d'amortissement décotée en fonction de la valeur du bien.

Les bâtiments suivants n'ont pu être intégrés faute d'évaluation : l'IFTS à Charleville-Mézières, la maison forestière abritant le CERFE à Boult-aux-Bois, le CREA et le CERUC à Reims. Les évaluations ont été demandées pour 2019.

Voici un récapitulatif des mouvements enregistrés à l'actif et au passif :

Compte général	Montant	Sens	Type de mouvement
21315600	91 316 961,31	Crédit	Sortie des anciennes valeurs (2002)
28131560	27 395 227,37	Débit	Sortie de leurs amortissements cumulés
10411000	63 921 733,94	Débit	Sortie de leur valeur nette comptable
21315600	100 177 666,89	Débit	Intégration des valeurs 2016-2017 : constructions mises à disposition
21315700	6 336 829,69	Débit	Intégration des valeurs 2016-2017 : constructions dont l'URCA est propriétaire
21126000	44 235 946,16	Débit	Intégration des valeurs 2016-2017 : terrains mis à disposition
21127000	1 425 584,30	Débit	Intégration des valeurs 2016-2017 : terrains dont l'URCA est propriétaire
10411000	122 943 719,00	Crédit	Contrepartie mise à disposition Etat
13413000	18 068 002,06	Crédit	Contrepartie mise à disposition Départements
13414000	3 401 892,00	Crédit	Contrepartie mise à disposition Communes et Communautés de communes
11000000	7 762 413,99	Crédit	Contrepartie acquisition biens propres

Les biens figurant dans la liste ci-dessous ont été intégrés à la comptabilité de l'URCA :

	Valeur des terrains	Valeur des constructions
Campus Moulin Leblanc	303 324,00	4 833 100,05
IUT de Troyes	699 176,75	10 073 052,25
Comtes de Champagne	632 175,00	3 299 917,00
Centre ESPE de Troyes	1 421 768,48	2 139 231,52
Centre ESPE de Châlons	411 969,60	2 971 872,40
IUT de Reims à Châlons-en-Champagne	329 344,00	1 849 664,00
Campus Croix-Rouge	10 100 675,20	20 100 092,80
Pôle Santé	459 284,00	19 706 673,00
Odontologie	1 149 456,00	3 190 356,00
Campus Moulin de la Housse	23 835 453,60	12 523 452,40
Pôle Physique: Labo Microscopie Electronique	47 334,00	389 526,00
IUT de Reims	2 951 020,80	12 982 957,20
ESIREIMS	309 972,33	2 655 059,67
Présidence	819 623,00	3 580 377,00
IUTL	122 640,00	1 167 360,00
ESPE de Reims	991 963,70	2 933 836,30
Centre ESPE HAUTE-MARNE	1 076 350,00	2 117 969,00
TOTAL	45 661 530,46	106 514 496,59

3/ PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- ❖ Continuité d'exploitation,
- ❖ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du point décrit au §2. Comparabilité des comptes,
- ❖ Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes de l'URCA ont été établis conformément aux dispositions réglementaires applicables aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel telles qu'elles sont prévues en particulier par les textes suivants :

- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique complété par le décret n°2012-1247 du 7 novembre 2012 ;
- le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- le référentiel comptable applicable au 1^{er} janvier 2016 composé de l'instruction commune, du recueil des normes et du plan de comptes commun applicable aux organismes publics ;
- les instructions du Ministère de l'économie et des finances/DGFIP :
 - n°06-007 du 23 janvier 2006 relative aux passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs ;
 - n°2012/11/6584 du 18 décembre 2012 sur la comptabilisation des financements externes de l'actif ;
 - n°13-0024 du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires ;
 - BOFIP-GCP n°13-002 du 5 décembre 2013 datée du 20 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des subventions reçues.

En application de l'arrêté du 23 novembre 2018 portant modification du recueil des normes comptables applicables et conformément à l'avis n°2018-10 CNoCP du 11 octobre 2018, le tableau présentant les flux de trésorerie, prévu par la norme 1 du RNCEP est désormais produit dans la présente annexe ; les dispositions de la norme 1 relatives à l'articulation entre les résultats de la comptabilité d'exercice et de la comptabilité budgétaire des organismes ont été supprimées.

3a/ Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Sont immobilisés les biens qui participent à la vie de l'établissement pour une durée supérieure à un an et qui ont vocation à être renouvelés au terme de la durée d'amortissement.

Le périmètre des immobilisations a été défini et adopté par le conseil d'administration le 18 février 2011. Il est rappelé qu'à partir de 800€ HT (hors TVA déductible), la création d'une immobilisation est obligatoire. Afin d'uniformiser les méthodes de comptabilisation en classes 2 et 6, le conseil d'administration s'est prononcé pour l'adoption d'un second seuil de 350€ HT (hors TVA déductible), au-delà duquel le matériel scientifique, les ordinateurs portables et de bureau ainsi que le matériel audiovisuel doivent être immobilisés.

Les biens sont amortis linéairement au *pro rata temporis*, à compter de leur date de mise en service. Les durées d'amortissement pratiquées par l'URCA sont les suivantes :

COMPTE GENERAL	DESIGNATION	DUREE D'AMORTISSEMENT
20531000	Logiciels acquis ou sous traités	3 ans
20580000	Autres concessions et droits similaires, brevets, licences	Durée de la licence
21217000	Agencements de terrains acquis	10 ans
21315600	Bâtiments affectés ou reçus en dotation	50 ans
21315700	Bâtiments acquis	30 ans
21355600	Installations générales, agencements, aménagements des constructions affectées ou remises en dotation	20 ans
213557000	Installations générales, agencements, aménagements des constructions acquises	30 ans
21514700	Installations complexes acquises	10 ans
21546000	Matériel affecté ou remis en dotation	10 ans
21547000	Matériel acquis	10 ans
21567000	Matériel d'enseignement acquis	10 ans
21557000	Outillage acquis	10 ans
21577000	Agencements et aménagements du matériel et outillage acquis	10 ans
21617000	Collections de documentation acquises	10 ans
21827000	Matériel de transport acquis	10 ans
21831700	Matériel de bureau acquis	10 ans
21847000	Mobilier acquis	10 ans
21832700	Matériel informatique acquis	3 ans
21887000	Matériel divers acquis	10 ans
21888000	Autres matériels divers	10 ans

Patrimoine immobilier

Le patrimoine remis en dotation par l'Etat a été intégré en 2002 dans les comptes de l'URCA sur la base d'une évaluation effectuée la même année par les affaires foncières et domaniales de la Direction des services fiscaux de la Marne (91 317 K€). Les biens reçus en dotation ou en affectation depuis l'évaluation réalisée en 2001 ne figuraient pas au bilan de l'URCA au 31 décembre 2017, tout comme les biens propres de l'URCA (Présidence « Villa Douce », IUTL, ESPE centre de Reims). En 2010, une seconde évaluation a été réalisée par France Domaine mais n'a pas été intégrée en comptabilité dans la mesure où le dossier d'évaluation contenant les hypothèses et méthodes utilisées n'était pas disponible.

En 2016-2017, de nouvelles évaluations ont été réalisées par les services d'évaluation domaniale de la direction de l'immobilier de l'Etat, permettant en 2018 la comptabilisation des biens immobiliers contrôlés par l'URCA (« le contrôle des biens est présumé lorsque l'établissement a la maîtrise des conditions d'utilisation et des avantages économiques et/ou du potentiel de services liés à cette utilisation. Les contrats de location ou le crédit-bail sont exclus du champ d'application de ce règlement »).

3b/ Financements externes de l'actif

Les subventions destinées à financer des opérations d'investissement sont enregistrées au moment de leur notification dans les capitaux propres.

Dès leur utilisation, les montants sont amortis selon les mêmes règles que les biens qu'elles financent, la durée d'amortissement étant la même que celle du bien acquis.

Le rattachement des subventions aux immobilisations qu'elles financent n'était pas systématiquement effectué dans Neptune (logiciel permettant de gérer l'inventaire physique), ni contrôlé par le Service Financier et l'Agence comptable antérieurement à 2010. Ce rattachement est réalisé exhaustivement à partir de 2010, même si, à la clôture, certaines subventions peuvent rester non affectées : elles correspondent à des financements reçus alors que le projet n'est pas encore achevé, ou bien est suspendu ou annulé.

Néanmoins, le rattachement des financements reçus entre 2016 et 2018 n'a pas pu être effectué de manière complète compte tenu de l'ensemble des autres travaux à mener, dans le cadre du passage à la GBCP et de la levée des réserves portant sur le patrimoine. Ces financements non rattachés figurent au passif du bilan dans le poste « financements reçus » et s'élèvent à 17 081 K€ (dont 4 566 K€ de produits à recevoir qui seront extournés en 2019).

3c/ Rattachement des charges et produits à l'exercice

L'Université de Reims Champagne-Ardenne applique le principe de rattachement des charges et des produits à l'exercice.

Factures couvrant plusieurs exercices

Certains fournisseurs (de fluides, d'assurances) émettent des factures couvrant plusieurs exercices. Celles-ci sont identifiées dès leur réception au service facturier, et donnent lieu à la comptabilisation au fil de l'eau d'une charge constatée d'avance permettant à chaque exercice comptable de ne supporter que la charge qui lui incombe.

Contrats pluriannuels

Les contrats concernés sont essentiellement ceux conclus au titre de la recherche. L'université a fait le choix de comptabiliser le chiffre d'affaire de ses contrats pluriannuels à l'avancement. L'avancement est déterminé selon les coûts réellement constatés sur chaque convention, dont le suivi est réalisé dans SIFAC. Les financements reçus sont comptabilisés en cours d'année en produits. En fin d'exercice, un produit constaté d'avance ou un produit à recevoir permet d'ajuster l'exécution de chaque contrat.

Formation continue :

Les produits relatifs à la formation continue sont proratisés, notamment pour les I.U.T., en fonction des durées de formation inscrites dans les conventions, au moyen d'un produit constaté d'avance.

Droits universitaires :

Les droits d'inscriptions perçus au titre d'une année universitaire sont répartis à hauteur de 4/12e sur l'exercice civil qui s'achève (septembre à décembre) et 8/12e sur l'exercice suivant au moyen d'un produit constaté d'avance.

Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC) :

La CVEC est une taxe affectée versée par les étudiants s'inscrivant à une formation initiale auprès des établissements mentionnés dans l'article 12 de la loi ORE. Mise en place à compter du 1er juillet 2018, elle est collectée par les CROUS et s'élève à 90€ pour l'année universitaire 2018-2019. Le montant collecté est ensuite réparti entre le CROUS et l'établissement ayant inscrit l'étudiant.

25% du montant alloué à l'établissement est reversé par le CROUS durant le premier trimestre de l'année universitaire ; le solde de 75% est versé en principe durant le troisième trimestre. La DGFIP considère que le premier versement constitue une avance et non un produit : l'URCA a suivi cette règle et comptabilisé une avance client de 225 K€ correspondant au montant effectivement encaissé et n'a pas enregistré de produit à recevoir (qui aurait été de 4/12 de 4 x 225, soit 300 K€).

II) NOTES RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Depuis 2010, l'Université de Reims Champagne-Ardenne a entrepris une mise à jour de ses actifs et passifs :

- ❖ depuis l'exercice 2010, le fonctionnement de SIFAC garantit qu'une immobilisation ne peut être financée que si le financement en question a été comptabilisé (avant 2010, le calcul des reprises des quote-parts virées au compte de résultat se faisait sur la base d'un système déclaratif, d'où la réserve portant sur les financements externes de l'actif avant 2010 sur les comptes de l'URCA) ;
- ❖ au 31 décembre 2016 ont été intégrés en comptabilité les résultats de l'inventaire physique des biens mobiliers par un prestataire externe, supprimant ainsi l'écart qui existait depuis l'exercice 2000 entre la comptabilité générale et l'état de l'actif ;
- ❖ le patrimoine immobilier a été fiabilisé au 31 décembre 2018 avec l'intégration des biens contrôlés par l'URCA. A cette occasion, les travaux ou aménagements liés aux bâtiments et antérieurs à l'évaluation ont été sortis de l'actif (*cf. supra* I/2b/Corrections d'erreurs/régularisations).

1/ ACTIF

1a/ Actif immobilisé

Le montant brut de l'actif immobilisé est en augmentation de 10 097 K€. L'actif passe ainsi de 221 666 K€ en 2017 à 231 763 K€ en 2018.

(Hors immobilisations en cours et immobilisations financières. Pour le détail des variations, se reporter à l'annexe 4).

► **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles ont augmenté de 310 K€, passant de 2 168 K€ en 2017 à 2 478 K€ en 2018.

► **IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles ont augmenté de 9 786 K€, passant de 219 499 K€ en 2017 à 229 285 K€ en 2018.

► **IMMOBILISATIONS EN COURS**

Les opérations comptabilisées en comptes 23 sont relatives à des immobilisations en cours (travaux pour l'essentiel). Dès que les travaux sont finalisés et que la mise en service des biens est signalée par la DPLDD notamment à l'agence comptable, les sommes engagées sont transférées vers les comptes d'immobilisations définitifs concernés (comptes 20 ou 21) par le biais de la création de fiches d'immobilisations.

Ces fiches sont valorisées et entraînent le calcul d'amortissements à partir de la date de mise en service.

Le poste des immobilisations en cours à l'actif du bilan présente un solde de 9 310 K€ au 31 décembre 2018, soit une diminution de 1 648 K€ due à la mise en service d'une immobilisation d'un montant important : le supercalculateur « ROMEO » pour 5 267 K€.

L'analyse de ce poste permettant notamment d'activer les immobilisations mises en service n'a été que partiellement réalisée sur les trois derniers exercices. Ce travail sera mené en même temps que celui qui sera conduit sur le fléchage des financements en 2019 (*cf. supra*, I/3b/Financements externes de l'actif).

► IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont restées stables (90 K€). Sont comptabilisés en immobilisations financières les prêts accordés au personnel et les dépôts et cautionnements versés.

Le montant des prêts accordés au personnel en 2018 s'élève à 2 K€. Ils ont été comptabilisés dans le compte 2743 en dépense et en recette, d'où un solde à zéro en fin d'exercice (constatation du prêt et de son remboursement). Le montant est en baisse par rapport à 2017 où il s'élevait à 6 K€.

La consignation d'un montant de 25 K€ effectuée en 2017 auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations dans le cadre de la participation de l'URCA à la fondation partenariale « Institut InnovENT-E » n'a pas diminué en 2018 ; l'URCA doit procéder à la première déconsignation (5 K€) en 2019.

1b/ Amortissement et dépréciation des immobilisations

Les amortissements cumulés ont diminué de 36 214 K€, passant de 85 890 K€ en 2017 à 49 676 K€ en 2018. Cette importante variation est due aux ajustements effectués dans le cadre de la fiabilisation du patrimoine immobilier de l'URCA.

(*Pour le détail des variations, se reporter à l'annexe 5*).

1c/ Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode de l'inventaire intermittent. Ils passent de 581 K€ à 628 K€ et se décomposent de la manière suivante :

- Combustibles : 13 K€
- Fournitures consommables : 3 K€
- Produits intermédiaires : 8 K€
- Produits finis : 604 K€

1d/ Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

L'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est reproduit dans les annexes n° 7 et 8.

Deux grands types de créances peuvent être distingués :

- les créances liées à la facturation de prestations par l'université principalement dans le domaine de la recherche,
- les créances liées à des subventions accordées par des partenaires enregistrées aux subdivisions des comptes 44.

Le volume des créances douteuses s'élève à 244 K€. Les règles de dépréciation retenues en 2018 restent inchangées par rapport à 2017 : dépréciation à 100% des créances de débiteurs privés de plus d'un an, et dépréciation à 100% des créances de financeurs publics de plus de trois ans.

1e/ Trésorerie et rendement

L'Université de Reims Champagne-Ardenne dispose d'un compte de dépôt de fonds au Trésor Public. Son solde au 31 décembre 2018 est le suivant : 27 226 K€.

COMPTES	DESIGNATION	VALEURS au DEBIT classe 5	VALEURS au CREDIT classe 5
CHEQUES IMPAYES			
51170000	Chèques impayés	2 655,99 €	
VALEURS A L'ENCAISSEMENT ou DECAISSEMENT			
51120000	Chèques à encaisser	14 184,82 €	
51180000	Autres valeurs	0,00 €	
51150000	Cartes Bancaires à l'encaissement	4 897,66 €	
COMPTE AU TRESOR			
51510000	Compte de dépôts	27 178 517,06 €	
51590000	Règlements en cours	539,00 €	
CAISSE			
53100000	Caisse	10 374,17 €	
REGIES D'AVANCE ET DE RECETTES			
543/545	Fonds de caisse et avances	14 409,00 €	
SOUS-TOTAUX PAR CATEGORIE			
	Sous-total 51	27 200 794,53 €	
	Sous-total 53	10 374,17 €	
	Sous-total 54	14 409,00 €	
TOTAL TRESORERIE ET PLACEMENT		27 225 577,70 €	

2/ PASSIF

2a/ Capitaux propres

Les capitaux propres de l'université sont composés :

1. des financements de l'Etat rattachés et non rattachés à des actifs déterminés dont la valeur nette compte tenu des reprises au compte de résultat s'élève à 122 201 K€ ;
2. des réserves de l'établissement qui représentent le montant cumulé des résultats d'exploitation des exercices précédents pour 80 711 K€ ;
3. des reports à nouveau d'un montant débiteur de 152 530 K€ et d'un montant créditeur de 118 782 K€ (régularisations au titre d'exercices antérieurs – *cf. supra*) ;
4. du résultat de l'exercice excédentaire de 5 167 K€ ;
5. des financements de l'actif par des tiers autres que l'Etat rattachés et non rattachés à des actifs déterminés dont la valeur nette compte tenu des reprises au compte de résultat s'élève à 43 249 K€ ;
6. des fonds propres de la fondation universitaire pour 1 500 K€.

2b/ Réserves

Les résultats d'exploitation des exercices successifs des EPSCP sont affectés aux réserves de l'établissement (abondement en cas de résultat excédentaire, prélèvement en cas de résultat déficitaire).

2c/ Provisions

L'URCA a comptabilisé une provision pour risques et charges (litiges en cours) d'un montant de 60 K€.

Elle a également enregistré une provision de 1 060 K€ au titre des jours de congés maintenus en tant que tels dans les comptes-épargne temps des personnels BIATSS de l'URCA, conformément à l'instruction n°13-0024 du 27 novembre 2013 relative aux modalités de comptabilisation des droits à congés, des comptes épargne-temps, des heures supplémentaires et complémentaires. Jusqu'en 2017, ces jours étaient comptabilisés sous forme d'une charge à payer entrant dans le calcul de la masse salariale. Désormais, la contrepartie de cette provision est le 6815 « dotation aux provisions pour risques et charges de fonctionnement et d'intervention ».

2d/ Dettes

Les produits constatés d'avance d'un montant de 6 665 K€ sont constitués des postes suivants :

- Droits universitaires et redevances : 2 253 K€
- Subventions de fonctionnement de l'ANR : 916 K€
- Financement externe de l'actif par l'Etat : 805 K€
- Prestations de recherche : 790 K€
- Autres subventions de fonctionnement : 587 K€
- Subventions de fonctionnement de l'union européenne : 559 K€
- Subventions de fonctionnement de la région : 214 K€
- Financement externe de l'actif par l'UE : 213 K€
- Dons et legs : 104 K€
- Subventions de fonctionnement divers ministères : 83 K€
- Financement externe de l'actif par les départements : 62 K€
- Financement externe de l'actif autres organismes : 43 K€
- Subventions de fonctionnement des communes et groupements : 30 K€
- Autres produits : 6 K€

2e/ Échéances des créances et des dettes

Cf. annexes n° 7 et 8.

III) NOTES RELATIVES AUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat agrégé est présenté net des prestations internes (dont le montant s'élève à 959 K€, tant en produits qu'en charges).

Le résultat de l'exercice 2018 est bénéficiaire de 5 167 K€. Par rapport à 2017, le résultat agrégé a augmenté de 3 694 K€. Les produits ont augmenté de 3 931 K€ et les charges de 238 K€ entre 2017 et 2018.

1/ PRODUITS D'EXPLOITATION

Les principales ressources de l'Université de Reims Champagne-Ardenne sont les subventions d'exploitation qui sont passées de 180 470 K€ en 2017 à 182 934 K€ en 2018.

Elles représentent 91% du total des ressources de l'Université, dont 85% pour le seul ministère de tutelle sous l'effet de la comptabilisation de sa participation pour la rémunération des fonctionnaires (la dotation de masse salariale s'élève à 156 380 K€).

On note que la subvention pour charge de service public notifiée et versée par le ministère de tutelle a augmenté de 3 166 K€ entre 2017 et 2018.

Parmi les ressources propres, le montant des droits de scolarité (3 984 K€) baisse de 154 K€ par rapport à 2017, à l'inverse de la formation continue, qui s'élève à 3 778 K€ en 2018 (+ 815 K€).

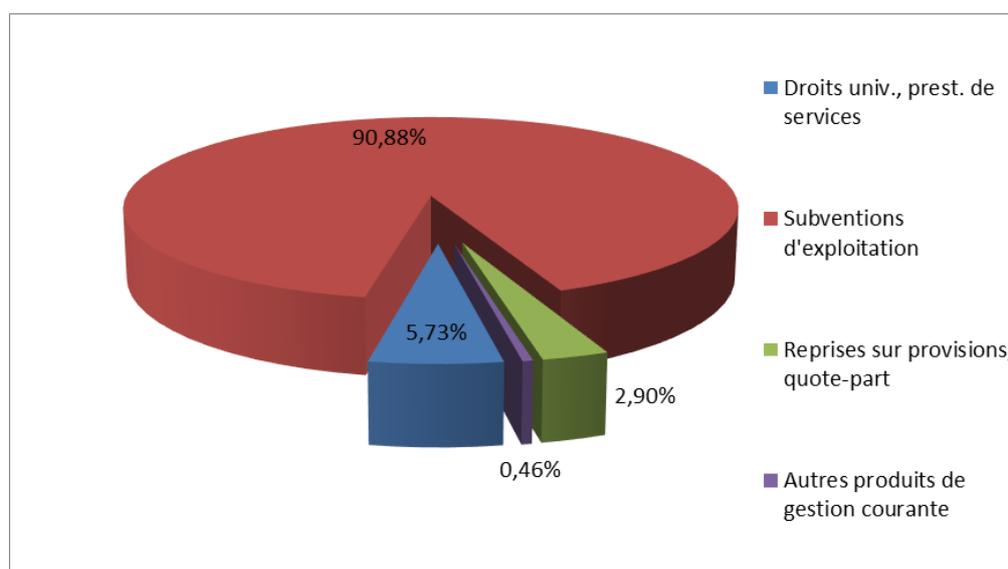
Le montant des produits d'exploitation liés à la taxe d'apprentissage augmente peu : de 110 K€ (il passe de 2 865 K€ en 2017 à 2 975 K€ en 2018).

Les autres recettes propres affectées aux contrats de recherche (1 416 K€) enregistrent une baisse de 8%.

Le total des produits d'exploitation (201 281 K€) se décompose comme suit :

• Subventions Etat	170 821 K€
• Autres subventions	9 130 K€
• Quote-part reprise au résultat des financements	4 834 K€
• Droits universitaires	3 984 K€
• Formation continue	3 778 K€
• Taxe d'apprentissage	2 975 K€
• Prestations de recherche	1 416 K€
• Autres prestations de services	1 161 K€
• Produits des activités annexes	1 051 K€
• Reprises sur provisions	999 K€
• Annulation de charges exercice antérieur	339 K€

• Produits contentieux	281 K€
• Autres produits	184 K€
• Colloques	125 K€
• Redevances, brevets	117 K€
• Variation des stocks	51 K€
• Ventes	16 K€
• Dons	11 K€
• VAE	10 K€



2/ CHARGES D'EXPLOITATION

2a/ Consommations de l'exercice en provenance de tiers

Ce poste reste assez stable, malgré une baisse de certaines dépenses spécifiques et la hausse d'un poste en particulier, dû à un changement de comptabilisation.

Ainsi, les charges d'entretien et de maintenance progressent de 2 620 K€ en 2017 à 2 660 K€ en 2018. Les charges d'honoraires augmentent de 609 K€, s'élevant à 895 K€ contre 286 K€ en 2017. Cette forte hausse est due à l'évolution de la nomenclature d'achats « NACRES » qui inscrit désormais les paiements aux médecins maîtres de stage dans le compte 6226 et non plus au 6578. Les frais de déplacement, colloques et réceptions passent de 2 137 K€ en 2017 à 2 263 K€ en 2018, soit une augmentation de 126 K€. On constate également une légère hausse des dépenses de documentation, puisqu'elles passent de 1 426 K€ en 2017 à 1 464 K€ en 2018.

En revanche, les dépenses consacrées aux locations mobilières et immobilières (charges locatives incluses) connaissent une baisse de 100 K€ (1 785 K€ en 2018 contre

1 885 K€ en 2017). Enfin, les dépenses consacrées aux fluides sont cette année encore en baisse : elles passent de 3 220 K€ en 2017 à 2 868 K€ en 2018.

2b/ Impôts, taxes et versements assimilés

On constate une légère hausse du poste impôts et taxes (2 342 K€ en 2018 contre 2 314 K€ en 2017). Ce poste enregistre pour l'essentiel les cotisations assises sur les rémunérations suivantes: le versement transport (1 423 K€) et l'allocation logement (453 K€).

Différentes cotisations ont évolué au 1^{er} janvier 2018 :

- + 0,27% pour la cotisation part salariale pension civile,
- + 0,27% pour la retenue salariale CNRACL,
- + 1,28% pour le plafond mensuel de la sécurité sociale,
- + 1,7% pour la cotisation CSG déductible. La part salariale passe ainsi de 5,10% à 6,80%. Pour compenser cette hausse de la CSG, le gouvernement a simultanément décidé de mettre en place : la suppression de la contribution exceptionnelle de solidarité (CES) au taux de 1% pour les titulaires ; la diminution de la cotisation salariale à l'assurance chômage au 1^{er} janvier puis sa suppression au 1^{er} octobre pour les agents contractuels ; la création d'une indemnité compensatrice de la hausse de CSG pour tous les agents titulaires et contractuels (calcul individualisé) ; la suppression de la retenue salariale d'assurance maladie de 0,75% pour les agents contractuels,
- + 0,11% pour la part patronale d'assurance maladie dé plafonnée,
- - 2,35% pour les cotisations patronales de chômage.

2c /Charges de personnel

La masse salariale totale s'établit à 158 906 K€, soit 1 897 K€ de moins qu'en 2017.

Le montant de la paie sans ordonnancement préalable (PSOP) 2018 s'élève à 159 309 K€, soit une augmentation de 201 K€ par rapport à 2017.

Les dépenses de masse salariale hors PSOP (-403 K€) diminuent de 2 098 K€ et sont constituées des charges à payer (dont le changement de méthode de comptabilisation explique en partie la variation importante constatée), d'œuvres sociales, dont le montant passe de 146 K€ en 2017 à 163 K€ en 2018 et de constatations de trop-perçus pour un montant de 141 K€.

Les charges de personnel représentent ainsi la part la plus élevée des dépenses de l'établissement, et particulièrement depuis 2011, année d'accession de l'université aux RCE, où les fonctionnaires de l'Etat sont désormais rémunérés par l'établissement : ainsi, ces charges totalisent 87% des seules dépenses de fonctionnement décaissables.

4 591 K€ ont été comptabilisés au titre des charges à payer de salaires hors CET et congés payés, soit 335 K€ de plus qu'en 2017. Ces CAP se répartissent ainsi : 4 145 K€

d'heures complémentaires (+859 K€) et 446 K€ de rémunérations hors heures complémentaires (-694 K€).

Depuis le passage aux RCE, l'URCA procède à la comptabilisation de charges à payer relatives aux comptes épargne-temps (CET) et aux congés payés des personnels BIATSS. 170 K€ ont été comptabilisés au titre des CET de l'année 2018, soit une baisse de 852 K€ par rapport à 2017, due au fait que seuls les jours de CET faisant l'objet d'un versement ou d'une prise en compte dans le RAFP ont fait l'objet d'une charge à payer (comptes 6412/4286) ; les jours de CET maintenus en droits à congés constituent une provision (comptes 6815/1582). Ainsi, une provision de 1 060 K€ a été comptabilisée pour la première fois en 2018 au titre des CET et diminue d'autant le montant total de masse salariale. Enfin, une charge à payer de 1 983 K€ a été enregistrée au titre des congés payés des titulaires et non-titulaires (+ 43 K€).

Les enseignants et les enseignants chercheurs perçoivent une rémunération forfaitaire. Leurs droits à congés ne font pas l'objet d'un suivi particulier compte tenu de leur statut. En l'absence de suivi des droits à congés, s'agissant d'un cas exceptionnel où aucune évaluation fiable du montant de l'obligation relative aux droits à congés des enseignants et des enseignants chercheurs ne peut être réalisée, aucune charge à payer ne peut être comptabilisée à ce titre.

Le total des dettes de l'URCA concernant les personnels s'élève ainsi à 6 744 K€.

Détail du chapitre 64, cotisations et taxes incluses (comptes 6331 et 6332)

<i>Frais de Personnel en millions d'€</i>		2017	2018
641	Salaires - Rémunération de base	93,17	92,00
	64111 Rémunérations principales	75,78	78,05
	64112 Rémunérations accessoires	7,07	10,06
	6412 Congés payés	2,97	-3,08
	6413 Primes et gratifications	4,82	1,85
	6414 Indemnités et avantages divers	2,00	4,59
	6415 Supplément familial	0,82	0,82
	6419 Abattement indemnitaire (transfert primes-points)	-0,29	-0,30
645/633	Charges Sécurité sociale et prévoyance	67,14	66,48
647	Autres charges sociales	0,46	0,43
648	Autres charges de personnel	0,03	0,00
	Chapitre 64	160,80	158,91

2d/ Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations et provisions

Le montant de la dotation aux amortissements et aux provisions est en augmentation : elle passe de 11 370 K€ en 2017 à 11 636 K€ en 2018. Cette hausse relative masque une diminution forte de la provision pour dépréciation des créances (passée de 965 K€ à 244 K€ suite à un effort particulier porté sur le recouvrement) et une augmentation importante de la dotation pour charges de fonctionnement (passée de 18 K€ à 1 120 K€ sous l'effet de la comptabilisation des jours de CET, auparavant traités en charge à payer).

Des amortissements complémentaires ont été comptabilisés pour un montant de 777 K€ suite à la mise au rebut d'immobilisations non complètement amorties (valeur brute : 1 786 K€).

La quote-part de subventions d'investissement virée au compte de résultat s'élève à 5 590 K€. A l'intérieur de ce poste est comptabilisée la neutralisation des amortissements des biens remis en dotation pour 2 467 K€.

2e/ Autres charges de gestion

Le total des autres charges de gestion courante passe de 4 118 K€ en 2017 à 4 570 K€ en 2018. Parmi ces dépenses, on peut noter que les charges d'annulation de titres des exercices antérieurs passent de 268 K€ à 950 K€, suite au travail de fond mené sur les créances anciennes. Dans le même ordre d'idée, les pertes sur créances irrécouvrables (admissions en non-valeur) passent de 27 K€ à 56 K€.

Par ailleurs, les autres charges spécifiques passent de 1 162 K€ en 2017 à 945 K€ en 2018, soit 217 K€ de baisse due au reclassement des honoraires de médecins maîtres de stage au 6226.

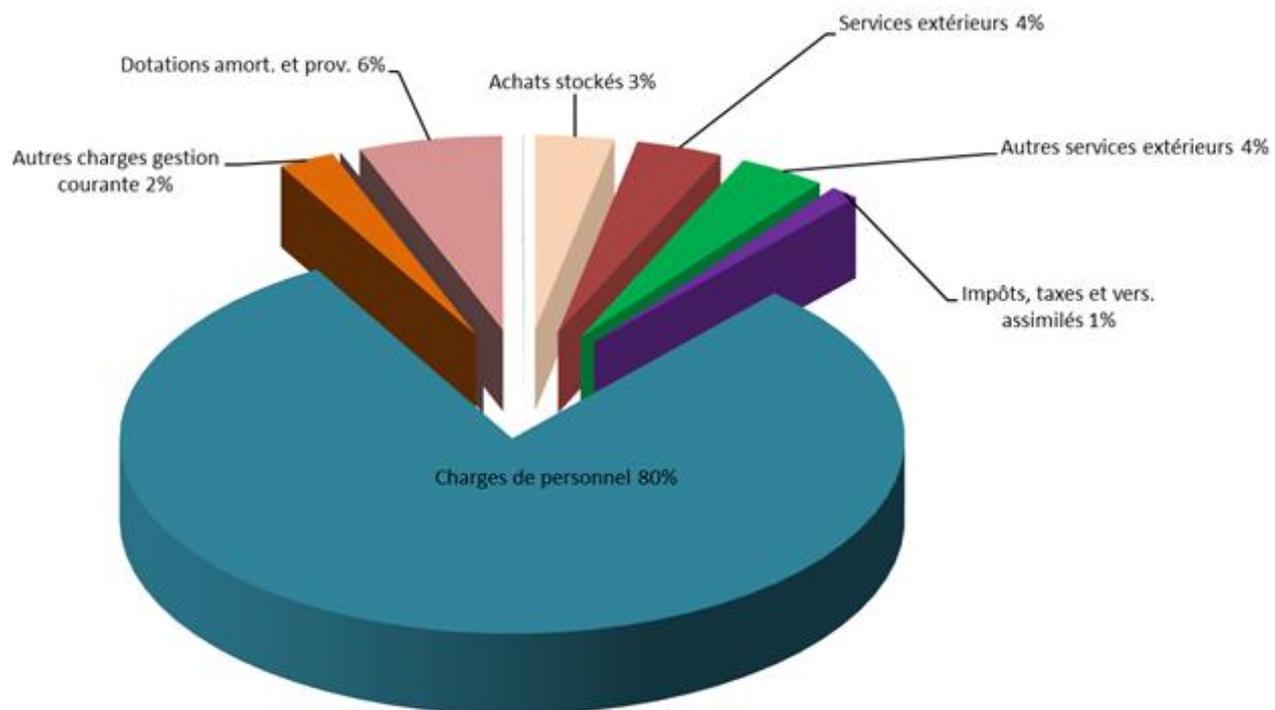
3/ CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les charges financières correspondent à des pertes de change. Leur montant n'est pas significatif. C'est le cas également pour les gains de change.

4/ CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Pour mémoire, les charges et produits exceptionnels n'existent plus dans le nouveau plan comptable et sont réintégrés dans les charges et produits d'exploitation.

Répartition des charges de l'exercice 2018



IV) TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	EXERCICE 2018	EXERCICE 2017
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
ENCAISSEMENTS		
Produits sans contrepartie directe : subventions et produits assimilés	184 607 545,93	185 467 641,45
Produits avec contrepartie directe : produits directs d'activité	17 272 965,45	9 583 830,83
DECAISSEMENTS		
<i>Charges de fonctionnement</i>		
Charges de personnel	159 694 761,00	159 405 422,26
Charges de fonctionnement (hors charges de personnel)	24 767 259,78	23 443 142,17
Charges d'intervention : dispositifs pour compte propre		
TOTAL (I)	17 418 490,60	12 202 907,85
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles		
Cessions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
DECAISSEMENTS		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		9 775 056,37
Acquisitions d'immobilisations corporelles	13 847 277,06	
Acquisitions d'immobilisations financières		
Autres opérations		
TOTAL (II)	-13 847 277,06	-9 775 056,37
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
ENCAISSEMENTS		
Dotation en capitaux propres		
Emissions d'emprunts		
Autres opérations	6 321,00	3 050,00
DECAISSEMENTS		
Remboursements d'emprunts		
Autres opérations	1 800,00	31 200,00
TOTAL (III)	4 521,00	-28 150,00
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS GEREES POUR LE COMPTE D'ORGANISMES TIERS		
ENCAISSEMENTS	-2 330 498,83	1 608 477,96
DECAISSEMENTS	774 862,51	2 120 392,00
TOTAL (IV)	- 3 105 361,34	- 511 914,04
VARIATION DE TRESORERIE (V= I+II+III+IV)	470 373,20	1 887 787,44
TRESORERIE A L'OUVERTURE	26 755 204,50	24 867 417,06
TRESORERIE A LA CLOTURE	27 225 577,70	26 755 204,50

V) AUTRES INFORMATIONS

Détail des effectifs de l'URCA

Le tableau ci-après indique la répartition des effectifs de l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Il détaille l'effectif réel (qui correspond aux effectifs physiques, présents au 31/12/2018, indépendamment de leur quotité de travail et de leur période d'activité sur l'année considérée) et l'effectif par ETP (il s'agit des effectifs présents au 31/12/2018, corrigés de la quotité de travail, mais indépendamment de la période d'activité sur l'année).

Attention, le tableau des emplois présenté dans le cadre de la GBCP est, lui ,exprimé en ETPT ; cet indicateur mesure à la fois la quotité de travail et la période d'activité sur l'année.

Cf. tableau page suivante.

Contractuels présents au 31/12/2018		
Corps	Effectifs	ETP
MEDECIN	3	1,3
PSY.EN	4	1,2
ATTACHE	4	4
BIBLIOTHECAIRE	1	1
IGR	27	27
IGE	84	82,5
POST-DOCTORANT	6	6
INFIRMIERE	2	1,6
ASI	24	22,9
Total A	155	147,5
ASSAE	1	1
BIBAS	2	2
SAENES	14	13,8
TECH	46	45,7
Total B	63	62,5
ADJENES	35	33,8
ATRF	106	101,1
MAG	9	8,5
ATEC	0	0
Total C	150	143,4
Total BIATSS	368	353,4
PRAG	3	3
PRCE	20	19,5
EPS	1	1
Total 2° DEGRE	24	23,5
ASSIST MED OU ODON	95	95
ATER	38	38
LECTEUR	5	5
PAST	4	2
MAST	29	17
PR PH	2	1,5
MCF PH	5	4
MCF	0	0
DOCTORANT	126	126
Total ANT ENS / ENS CHERCHEURS	304	288,5
Total ENS	328	312
Total général agents contractuels	696	665,4

Titulaires présents au 31/12/2018		
Corps	Effectifs	ETP
AGT COMPT	1	1
DGS	1	1
ADMENESR	2	2
ATTACHE	22	21,8
CONSERVATEUR	11	11
IGR	40	39,6
IGE	78	76,9
INFIRMIERE	7	6,6
BIBLIOTHECAIRE	3	2,8
ASI	43	42,1
Total A	208	204,8
ASSAE	2	2
BIBAS	17	16,8
SAENES	36	34,4
TECH	125	123
Total B	180	176,2
ADJENES	69	66,4
MAG	21	20,1
ATEC	6	5,8
ATRF	181	176,7
Total C	277	269
Total BIATSS	665	650
PR	190	189
PUPH	80	80
MCF	487	485
MCPH	37	37
TOTAL ENSEIGNANTS CHERCHEURS	794	791
PRAG	102	98,03
PRCE	104	97,3
EPS	10	9
PLP	9	9
ATER TIT	6	6
TOTAL 2° DEGRE	231	219,33
PREC	10	9,6
TOTAL 1° DEGRE	10	9,6
IA/IPR HC	1	1
ASSISTANT ENS. SUP.	1	1
CPE	2	1
PROF ENSAM	1	1
Total AUTRES	5	4
Total ENS	1040	1023,93
Total général agents titulaires	1705	1673,93

Effectif total	2401	2339,33
-----------------------	-------------	----------------

Source : Direction des Ressources Humaines

ANNEXE N° 1 - TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS

RUBRIQUES	Situations et mouvements			
	Montant des provisions comptabilisées à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice
Provisions pour risques et charges	33 476,48	1 119 657,59	33 476,48	1 119 657,59
TOTAL	33 476,48	1 119 657,59	33 476,48	1 119 657,59

ANNEXE N° 2 - TABLEAU DE VARIATION DES DEPRECIATIONS

RUBRIQUES		Situations et mouvements			
		Montant des provisions comptabilisées à la fin de l'exercice précédent	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice
Provision dépréciation des créances		965 243,72	244 367,06	965 243,72	244 367,06
TOTAL		965 243,72	244 367,06	965 243,72	244 367,06

ANNEXE N° 3 - TABLEAU DE VARIATION DES STOCKS

Numéro de compte	Nature des stocks et des en-cours	Solde à l'ouverture de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice	Variation des stocks en augmentation (entrées)	Variation des stocks en diminution (sorties)
32	AUTRES APPROVISIONNEMENTS	20 384,59	15 590,42		- 4 794,17
351	PRODUITS INTERMEDIAIRES	17 321,37	7 580,97		- 9 740,40
355	PRODUITS FINIS	543 640,30	604 548,34	60 908,04	
TOTAL		581 346,26	627 719,73	60 908,04	- 14 534,57

ANNEXE N° 4 - TABLEAU DE VARIATION DES IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE FIN DE L'EXERCICE PRECEDENT	AUGMENTATIONS		DIMINUTIONS		VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
		Par virement de poste à poste	Acquisitions/Mises à disposition/Transferts	Par virement de poste à poste	Cessions/Mises au rebut	
Immobilisations incorporelles (20)	2 167 588,80	26 862,82	310 852,70	26 862,82	0,00	2 478 441,50
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et de développement	150 329,70	0,00	17 889,76	0,00	0,00	168 219,46
Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 996 898,79	26 862,82	283 082,94	26 862,82	0,00	2 279 981,73
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	20 360,31	0,00	9 880,00	0,00	0,00	30 240,31
Immobilisations incorporelles en cours (23)	343 363,11	0,00	10 878,04	193 805,27	0,00	160 435,88
Immobilisations corporelles (21)	219 498 567,99	6 157 595,41	160 631 947,18	66 020,22	156 937 191,74	229 284 898,62
Terrains	45 959,39	0,00	45 661 530,49	0,00	0,00	45 707 489,88
Agencement et aménagement de terrains	1 458 304,78	1 740,00	367 063,87	1 740,00	0,00	1 825 368,65
Constructions	159 192 362,91	876 812,39	106 853 629,59	5 353,20	156 848 757,56	110 068 694,13
Constructions sur sol d'autrui	9 045,79	6 117,84	0,00	6 117,84	0,00	9 045,79
Installations techniques, matériels et outillage	38 881 476,00	5 266 666,00	4 052 684,51	52 809,18	9 478,52	48 138 538,81
Collections	9 400,50	0,00	0,00	0,00	0,00	9 400,50
Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	19 902 018,62	6 259,18	3 697 038,72	0,00	78 955,66	23 526 360,86
Immobilisations corporelles en cours (23)	10 614 287,36	137 998,45	6 874 573,58	7 674 833,15	802 403,64	9 149 622,60
Immobilisations financières (27)	90 462,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	90 462,00
Prêts	0,00	0,00	1 800,00	0,00	1 800,00	0,00
Dépôts et cautionnements versés	90 462,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 462,00
TOTAUX	232 714 269,26	6 322 456,68	167 830 051,50	7 961 521,46	157 741 395,38	241 163 860,60

ANNEXE N° 5 – TABLEAU DE VARIATION DES AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS (dotations de l'exercice)	DIMINUTIONS (amortissements afférents aux éléments de l'actif sortis)	CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles (20)	1 520 734,18	429 401,86	0,00	1 950 136,04
Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais de recherche et de développement	142 409,31	5 724,54	0,00	148 133,85
Concession et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 376 875,25	418 713,77	0,00	1 795 589,02
Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	1 449,62	4 963,55	0,00	6 413,17
Immobilisations incorporelles en cours (23)				
Immobilisations corporelles (21)	84 369 516,51	9 073 576,20	45 716 959,84	47 726 132,87
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Agencement et aménagement de terrains	1 289 799,82	19 495,31		1 309 295,13
Constructions	46 253 924,20	3 365 801,94	45 634 097,59	3 985 628,55
Constructions sur sol d'autrui	465,88	452,29	0,00	918,17
Installations techniques, matériels et outillage	21 604 125,18	3 455 342,62	6 553,13	25 052 914,67
Collections	1 804,15	150,00	0,00	1 954,15
Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations corporelles	15 219 397,28	2 232 334,04	76 309,12	17 375 422,20
Immobilisations corporelles en cours (23)				
Immobilisations financières (27)				
Prêts				
Dépôts et cautionnements versés				
TOTAUX	85 890 250,69	9 502 978,06	45 716 959,84	49 676 268,91

ANNEXE N° 6 – TABLEAU DES FINANCEMENTS EXTERNES DE L'ACTIF

RUBRIQUES ET POSTES	CUMUL AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION				CUMUL A LA FIN DE L'EXERCICE
		FINANCEMENTS RECUS	FINANCEMENTS RECONSTITUES SUITE A LA REPRISE DE LA DEPRECIATION DE L'ACTIF FINANCE	REGULARISATION (CONTREPARTIE 119)	REPRISE SUITE A L'AMORTISSEMENT DE L'ACTIF FINANCE	REPRISE SUITE A LA DEPRECIATION DE L'ACTIF FINANCE	REPRISE SUITE A LA CESSION OU MISE AU REBUT DE L'ACTIF FINANCE	PRODUIT CONSTATE D'AVANCE OU EXTOURNE DE PRODUIT A RECEVOIR	
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR L'ETAT	84 017 680,46	125 850 453,05	-		2 700 232,17	-	81 479 361,36		122 201 428,47
Financements non rattachés à un actif	1 610 122,70	2 906 734,07						3 488 132,46	1 028 724,31
Financements rattachés à un actif	82 407 557,76	122 943 718,98	-		2 700 232,17	-	81 479 361,36		121 172 704,16
financement des actifs mis à disposition des établissements	63 921 733,94	122 943 718,98			2 467 423,12		63 921 733,94		120 476 295,86
financement des actifs remis en pleine propriété	- 1 020,95			1 020,95					-
-Financement des autres actifs	18 486 844,77				232 809,05	-	17 557 627,42		696 408,30
FINANCEMENTS DE L'ACTIF PAR DES TIERS AUTRES QUE L'ETAT	27 786 135,12	30 936 733,85	-		2 037 930,66	-	12 986 696,82		43 249 496,07
Financements non rattachés à un actif	7 957 691,17	9 005 306,36	-		-	-	461 534,10		16 052 718,01
-Régions	2 788 884,11	3 335 902,69						263 053,98	5 861 732,82
-Départements	39 092,67	62 450,00						62 450,00	39 092,67
-Communes et groupements de communes	1 414 925,81	737 244,34						85 565,34	2 066 604,81
-Autres collectivités et établissements publics	181 706,92	19 960,32					16 706,92		184 960,32
-Union européenne	1 108 247,81	4 220 817,59						37 676,10	5 291 389,30
-Autres organismes	771 821,83	232 316,12					13 242,72		990 895,23
-Autres	1 653 012,02	396 615,30					431 584,46		1 618 042,86
Financements rattachés à un actif	19 828 443,95	21 931 427,49	-		2 037 930,66	-	12 525 162,72		27 196 778,06
-Régions	5 005 459,43				372 869,43		3 418 243,87		1 214 346,13
-Départements	458 419,77	18 068 002,06			413 767,27		428 908,28		17 683 746,28
-Communes et groupements de communes	1 513 307,78	3 401 891,33			127 539,21		1 338 778,15		3 448 881,75
-Autres collectivités et établissements publics	873 028,50	16 706,92			123 314,24		191 216,57		575 204,61
-Union européenne	3 876 840,39				683 870,98		705 074,82		2 487 894,59
-Autres organismes	2 404 150,80	13 242,72			76 944,98		2 070 244,38		270 204,16
-Autres (1318 et 138)	5 697 237,28	431 584,46			239 624,55		4 372 696,65		1 516 500,54

ANNEXE N° 7 – TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

Créances	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé	90 462,00	-	90 462,00
-Créances rattachées à des participations			
-Prêts			
-Autres créances immobilisées	90 462,00	-	90 462,00
Créances de l'actif circulant	20 162 110,25	19 990 861,84	171 248,41
-Créances sur des entités publiques (Etat, autres entités publiques), des organismes internationaux et la Commission Européenne	15 381 013,02	15 381 013,02	-
-Créances clients et comptes rattachés	2 942 900,61	2 791 505,25	151 395,36
-Créances sur les redevables			
-Avances et acomptes versés sur commandes			
-Créances correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			
-Créances sur les autres débiteurs	1 506 791,62	1 486 938,57	19 853,05
-Charges constatées d'avance	331 405,00	331 405,00	-
TOTAUX	20 252 572,25	19 990 861,84	261 710,41

ANNEXE N° 8 – TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

Dettes	Montant	Degré de liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'un an	Échéance à plus d'un an
Dettes financières	-	-	-
-Emprunts obligataires			
-Emprunts souscrits auprès des établissements financiers			
-Dettes financières et autres emprunts			
Dettes non financières	19 302 604,06	19 302 604,06	-
-Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 199 004,38	4 199 004,38	-
-Dettes fiscales et sociales	6 744 522,85	6 744 522,85	-
-Avances et acomptes reçus	925 260,87	925 260,87	-
-Dettes correspondant à des opérations pour comptes de tiers (dispositifs d'intervention)			-
-Dettes liées au prélèvement sur ressources accumulées			-
Autres dettes non financières	768 830,13	768 830,13	-
Produits constatés d'avance	6 664 985,83	6 664 985,83	-
TOTAUX	19 302 604,06	19 302 604,06	-

ADDENDA

INDICATEURS FINANCIERS

Le résultat de fonctionnement

Le résultat de fonctionnement (résultat net comptable) agrégé dégage un excédent de **5 167 K€** dont la contribution par établissement est la suivante :

Le résultat net comptable hors SACD est excédentaire de **5 256 K€**.

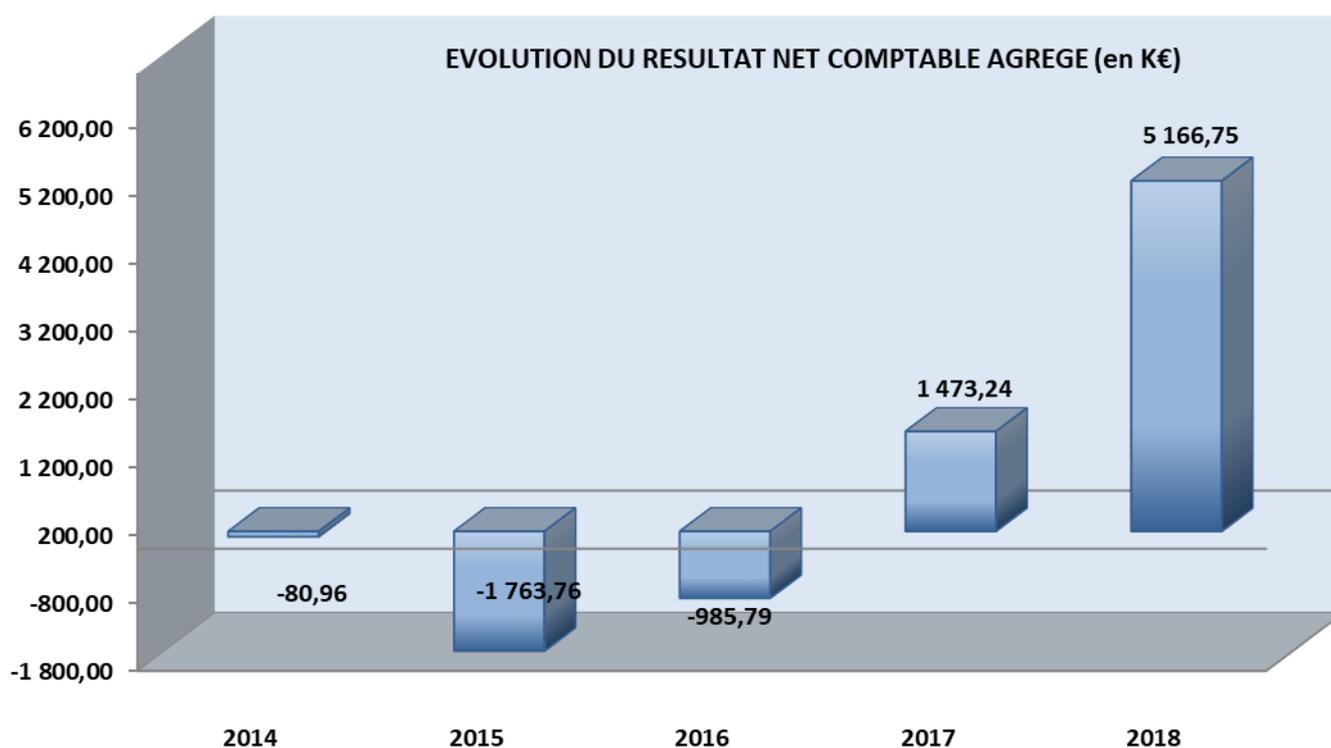
Le résultat net comptable du SAIC est déficitaire de **50 K€**.

Le résultat net comptable du CFA est déficitaire de **103 K€**.

Le résultat net comptable de la fondation est déficitaire de **56 K€**.

Le résultat net comptable du Réseau ESR est excédentaire de **120 K€**.

Son évolution est la suivante depuis 2014 :



La capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement s'élève à **10 970 K€**. Elle a augmenté de 4 375 K€ par rapport à 2017.

Son évolution est la suivante depuis 2014 :

DETAIL CAF	2018	2017	2016	2015	2014
Résultat net comptable	5 166 745,43	1 473 239,31	-985 786,54	-1 763 764,28	-80 956,90
+ Dotations aux amortissements et provisions (c/68)	11 635 694,62	11 370 428,27	10 449 917,96	10 677 923,51	9 899 893,17
+ VNC des immo cédées (c/656)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Quote part des subventions d'investissement du c/138 virées au compte de résultat (c/777)	0,00	0,00	-204 643,20	-130 146,83	0,00
- Neutralisation de l'amortissement des immeubles affectés (part du 7813 ayant pour contrepartie le 10491)	-2 467 423,12	-1 826 478,23	-2 444 893,62	-2 445 436,87	-2 445 356,31
- Reprises sur amortissements et provisions (c/781-10491)	-3 364 927,10	-4 422 545,64	-3 893 269,38	-4 073 526,56	-4 482 095,80
	10 970 089,83	6 594 643,71	2 921 325,22	2 265 048,97	2 891 484,16

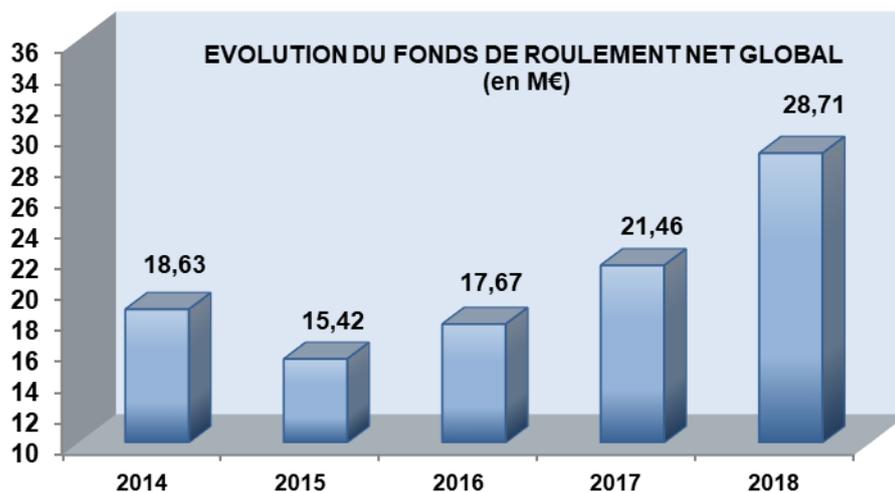
Ses variations annuelles sont étroitement liées à celles du résultat comptable :

	Evolution 2018/2017	2018	2017	2016	2015	2014
Résultat net comptable	3,70	5,17	1,47	-0,99	-1,76	-0,80
CAF	4,38	10,97	6,59	2,92	2,26	2,89

Le fonds de roulement net global

Entre 2017 et 2018, le fonds de roulement agrégé a augmenté de 7 248 K€. Il s'élève à 28 713 K€.

Son évolution depuis 2014 est la suivante :



Le fonds de roulement est calculé ainsi :

METHODE PAR LE HAUT DU BILAN		AGREGE	UNIV	SAIC	CFA	FONDATION	RESEAU ESR
Classe 1	+ capitaux permanents	236 569 217,75	229 292 535,34	4 370 400,52	1 169 703,93	1 470 817,70	265 760,26
	+ résultat exercice 2018	5 166 745,43	5 255 705,04	-49 873,82	-102 908,94	-56 026,61	119 849,76
	+ provisions	1 119 657,59	1 119 657,59	0,00	0,00	0,00	0,00
	- FEA repris au compte de résultat	-22 655 225,46	-21 041 350,18	-1 613 875,28	0,00	0,00	0,00
	+ compte de liaison UNIV /SAIC/CFA/Fondation/Asso		2 050 546,45	-60 556,81	-1 105 543,64	-474 585,57	-409 860,43
	Ressources Durables A	220 200 395,31	216 677 094,24	2 646 094,61	-38 748,65	940 205,52	-24 250,41
Classe 2	+ immobilisations	241 163 860,60	234 872 010,99	6 270 151,70	5 059,28	0,00	16 638,63
	- amortissements	-49 676 268,91	-45 817 984,51	-3 842 791,47	-4 576,37	0,00	-10 916,56
	Emplois Stables B	191 487 591,69	189 054 026,48	2 427 360,23	482,91	0,00	5 722,07
	Fonds de roulement = A - B	28 712 803,62	27 623 067,76	218 734,38	-39 231,56	940 205,52	-29 972,48
METHODE PAR LE BAS DU BILAN							
Classe 3	+ stocks	627 719,73	591 026,76	36 692,97	0,00	0,00	0,00
Classe 4	+ créances d'exploitation	20 511 603,32	18 341 641,26	1 124 317,94	83 066,98	962 147,14	430,00
Classe 5	+ trésorerie	27 225 577,70	27 225 577,70				
Classe 4	- dettes d'exploitation	-19 652 097,13	-18 535 177,96	-942 276,53	-122 298,54	-21 941,62	-30 402,48
	Fonds de roulement	28 712 803,62	27 623 067,76	218 734,38	-39 231,56	940 205,52	-29 972,48

Le besoin en fonds de roulement (BFR)

Le BFR de l'Université de Reims est de 1 487 K€.

Les dettes sont principalement constituées :

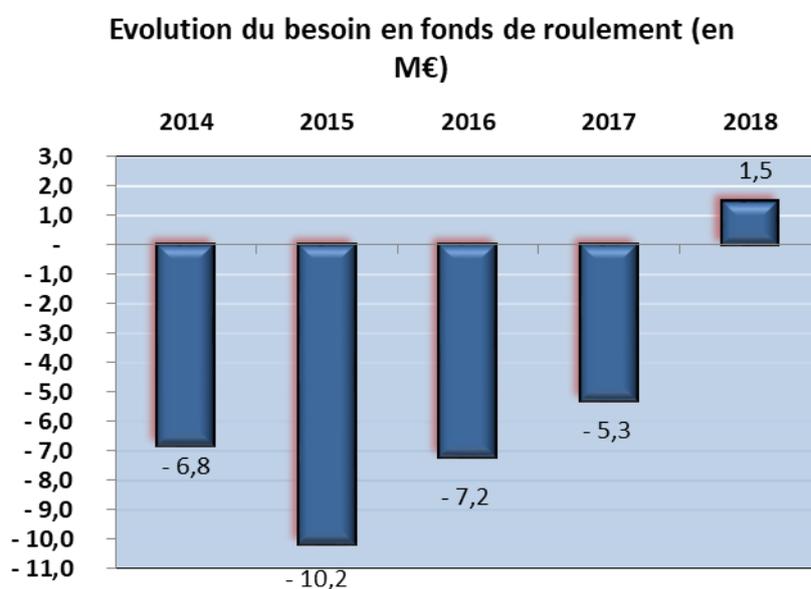
- ❖ des certifications de service fait datées de 2018 (factures non parvenues)
- ❖ des charges à payer en matière de personnel
- ❖ des produits constatés d'avance.

Les créances sont principalement constituées :

- ❖ des restes à recouvrer
- ❖ des subventions à recevoir
- ❖ du crédit de TVA
- ❖ des produits à recevoir.

Le détail est présenté dans le tableau figurant en page ci-après.

Son évolution depuis 2014 est la suivante :



Libellé	Exercice 2018		Observations
	Créances	Dettes	
Classe 3 - Stocks	627 719,73	-	
Classe 4 - Comptes de tiers			
Compte 40 - Fournisseurs			
401 - Fournisseurs	98 841,74	38 412,96	Factures non réglées lors du dernier paiement de l'année 2018
404 - Fournisseurs d'immobilisations		641 343,42	
409 - Fournisseurs débiteurs (acomptes)			
4081 - Fournisseurs : factures non parvenues		2 906 548,42	Service fait dans SIFAC à la date du 31/12/18 (montant estimatif)
4084 - Fournisseurs : factures non parvenues (immobilisations)		711 541,32	
SOUS TOTAL 40	98 841,74	4 297 846,12	
Compte 411 : Clients	1 474 706,87		Reste à recouvrer en date du 31/12/18
Compte 416 - Contentieux	87 645,96		
Compte 418 - Produits perçus d'avance	1 624 914,84		
Compte 419 - Produits à recevoir		629 432,87	
SOUS TOTAL 41	3 187 267,67	629 432,87	
Compte 42 - Personnel		6 744 522,85	Charges à payer (rémunérations, heures complémentaires, CET)
SOUS TOTAL 42	-	6 744 522,85	
Compte 43 - Sécurité Sociale et Organismes sociaux			
SOUS TOTAL 43	-	-	
Compte 44 - Etat & autres collectivités publiques			
441 - Subventions à recevoir	1 365 888,64	295 828,00	
443 - Remb. Etat sur heures complémentaires			
445 - TVA	3 293 708,40	3 829,25	
448 - Produits à recevoir	10 725 245,23		
SOUS TOTAL 44	15 384 842,27	299 657,25	
Compte 46 - Débiteurs et créditeurs divers			
463 - Reste à recouvrer			
465 - Créances sur cessions de VMP			
466 - Autres comptes créditeurs		36 596,84	
4671 - Aide à la mobilité internationale		272 400,00	Aide à la mobilité internationale (Bourses AMI)
4674 - Solde sur taxe apprentissage		291 472,66	Produit de la taxe d'apprentissage qui n'a pas été utilisé pour des dépenses budgétaires en 2018
4678 - Autres comptes débiteurs	960 000,00		Reste à recouvrer sur les apports de la Fondation
4682 - Ressources affectées			
4684 - Ressources affectées			
SOUS TOTAL 46	960 000,00	600 469,50	
Compte 47 - Comptes transitoires ou d'attente			
471 - Recettes à classer		157 570,19	Recettes encaissées mais non constatées budgétairement
472 - Dépenses à classer et régulariser.	549 246,64	2 455,02	
473 - Recettes à transférer		10 789,60	
478 - Autres comptes transitoires		0,84	Arrondis
SOUS TOTAL 47	549 246,64	170 815,65	
Compte 48 - Compte de régularisation			
486 - Charges constatées d'avance	331 405,00		
487 - Produits constatés d'avance		6 664 985,83	Droits de scolarité, contrats de recherche
SOUS TOTAL 48	331 405,00	6 664 985,83	
Compte 49 - Provision pour dépréciation des comptes clients		244 367,06	
TOTAL CLASSE 4	20 511 603,32	19 652 097,13	
TOTAL GENERAL	21 139 323,05	19 652 097,13	
SOLDE CREDITEUR	1 487 225,92		

La trésorerie

La trésorerie de l'URCA s'élève à **27 226 K€**. Elle a augmenté de 471 K€.

La trésorerie d'un établissement est fonction des ressources dont il dispose (le fonds de roulement - sur du long terme) et de celles qu'il utilise (le besoin en fonds de roulement - sur du court terme).

Il en découle l'équation suivante : Trésorerie = FDR – BFR,

soit à l'URCA en 2018 : 27 225 577,70 € = 28 712 803,62 € – 1 487 225,92 €

Ainsi, lorsque le FDR augmente, il s'ensuit une augmentation de la trésorerie.

Lorsque le BFR augmente, la trésorerie diminue.

RESULTAT NET COMPTABLE EVOLUTION 2014 à 2018

En millions d'€

						Evolution 2018/2017		
Chapitre		2014	2015	2016	2017	2018	en Millions d'€	en %
60	Fournitures	7,59	7,04	5,99	6,49	6,37	-0,12 €	-1,79%
61	Services extérieurs	6,16	5,71	5,34	6,40	7,00	0,60 €	9,30%
62	Autres services extérieurs	6,30	6,74	5,87	6,23	7,11	0,88 €	14,10%
63	Impôts, taxes	1,84	2,01	2,34	2,31	2,34	0,03 €	1,38%
64	Personnel	154,22	157,83	158,96	158,95	157,03	-1,92 €	-1,21%
65	Charges de gestion courante	4,55	4,38	4,87	4,12	4,57	0,45 €	10,93%
66	Frais financiers	0,00	0,02	0,00	0,00	0,00	0,00 €	133,04%
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,30	0,02	0,00	0,00	0,00 €	-
68	Amortissements et provisions	9,90	10,68	10,45	11,37	11,64	0,27 €	2,34%
69	Impôt sur les sociétés	0,00	0,00	0,01	0,01	0,059	0,05 €	1086,76%
		190,56	194,71	193,85	195,88	196,11	0,24 €	0,12%

						Evolution 2018/2017		
Chapitre		2014	2015	2016	2017	2018	en Millions d'€	en %
70	Droits, prestations	9,43	10,14	10,36	10,18	11,54	1,36 €	13,36%
71	Variation des stocks	0,05	0,07	0,05	0,08	0,05	-0,03 €	-36,04%
74	Subventions	173,23	173,65	175,09	180,47	182,93	2,46 €	1,37%
75	Produits de gestion courante	0,50	0,58	0,52	0,37	0,92	0,55 €	149,63%
76	Produits financiers	0,28	1,07	0,00	0,00	0,00	0,00 €	0,00%
77	Produits exceptionnels	0,06	0,92	0,51	0,00	0,00	0,00 €	-
78	Reprises sur provisions	6,93	6,52	6,34	6,25	5,83	-0,42 €	-6,68%
		190,48	192,95	192,87	197,35	201,28	3,93 €	1,99%

DETAIL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE ENCAISSEE

La taxe d'apprentissage est une imposition assise sur le montant des salaires bruts versés par les entreprises au cours de l'année précédente. Elle a pour but de financer le développement des premières formations technologiques et professionnelles.

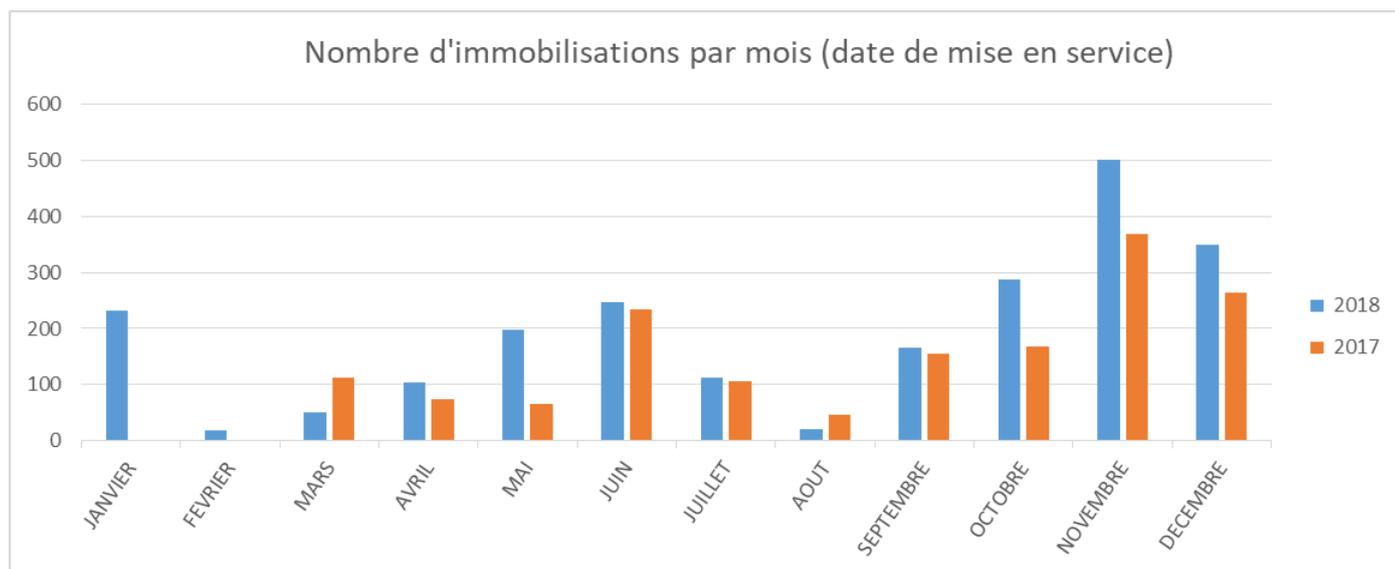
Avec l'autorisation du comité préfectoral de la TA, les encaissements non utilisés sont disponibles pour l'exercice N + 1 et réinscrits sur un BR (Tableau2).

↳ Taxe d'apprentissage encaissée par composante : évolution 2017-2018

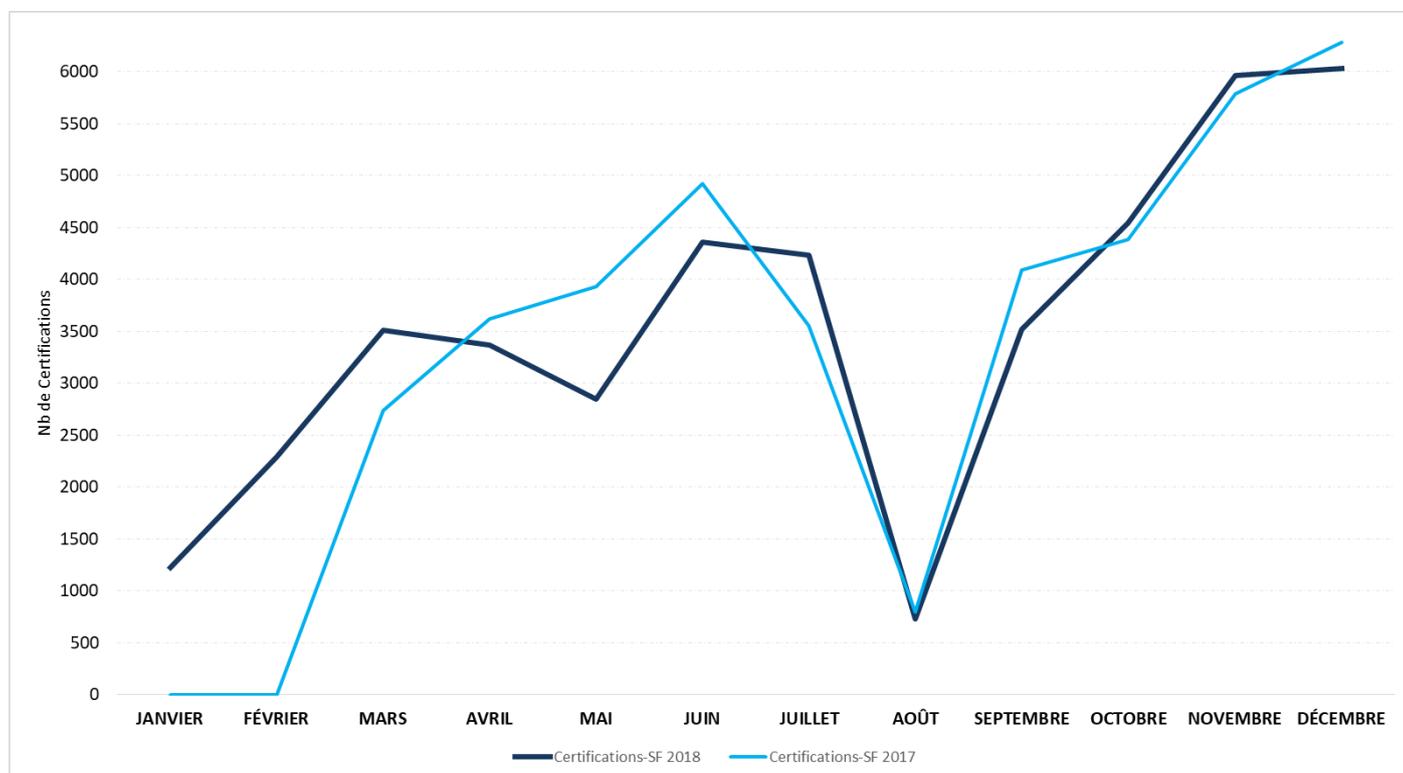
Unité budgétaire		Montant 2018	Montant 2017	Evolution
993	ESPE	19,00	-	0,00%
985	IUT de Troyes	293 340,07	330 999,98	-11,38%
982	IFTS	64 743,49	65 460,82	-1,10%
981	ESIReims	110 759,15	111 113,04	-0,32%
980	IUT de Reims	521 650,41	445 270,80	17,15%
960	CUT	284,70	290,19	-1,89%
950	Médecine	9 114,13	10 144,97	-10,16%
945	Pharmacie	63 840,28	47 248,78	35,12%
940	Odontologie	3 568,78	2 936,56	21,53%
930	Sciences Eco	21 188,80	27 972,57	-24,25%
920	Droit	7 485,22	3 307,43	126,32%
915	Lettres	7 978,63	3 191,00	150,04%
913	STAPS	6 765,76	7 562,94	-10,54%
910	Sciences exactes	63 259,57	59 185,64	6,88%
455	CFA	2 297 148,33	2 153 778,82	6,66%
TOTAL		3 471 146,32	3 268 463,54	6,20%
Soit une augmentation de 202 682,78 € par rapport à 2017				

RYTHME ET VOLUME DES OPERATIONS DE DEPENSE ET DE RECETTE

↳ Nombre d'immobilisations mises en service chaque mois en 2017 et 2018



↳ Nombre d'écritures de service fait (débit compte de charge/crédit 408) par mois en 2018





Nombre de factures et avoirs fournisseurs comptabilisés en 2018

UB	NOMBRE	MONTANT	% en nombre	% en montant	Facture moyenne
SAIC	1115	848 116,59	5,16%	2,09%	760,64
CFA	471	3 320 624,76	2,18%	8,19%	7 050,16
FONDATION	41	36 144,02	0,19%	0,09%	881,56
ASSO	22	53 695,04	0,10%	0,13%	2 440,68
ADEVU	421	338 587,92	1,95%	0,83%	804,25
ADOC - Documentation	2165	1 632 485,74	10,02%	4,02%	754,03
APAT - Patrimoine Technique	2150	9 939 682,89	9,96%	24,50%	4 623,11
ADRH - Ressources Humaines	253	193 388,86	1,17%	0,48%	764,38
ASCX - Services Centraux	1293	1 513 913,82	5,99%	3,73%	1 170,85
APSD - Présidence	155	46 501,78	0,72%	0,11%	300,01
AVIE - VIE	579	375 691,09	2,68%	0,93%	648,86
F907 - SEPAD	8	2 444,38	0,04%	0,01%	305,55
F910 - UFR Sciences Exactes	970	653 063,35	4,49%	1,61%	673,26
F912 - IVV	58	28 288,47	0,27%	0,07%	487,73
F913 - STAPS	164	121 943,69	0,76%	0,30%	743,56
F915 - Lettres SH	201	61 211,94	0,93%	0,15%	304,54
F920 - UFR Droit	208	82 161,15	0,96%	0,20%	395,01
F930 - UFR Sciences Eco	175	116 656,34	0,81%	0,29%	666,61
F940 - UFR Odontologie	180	216 689,21	0,83%	0,53%	1 203,83
F945 - UFR Pharmacie	306	97 522,64	1,42%	0,24%	318,70
F950 - UFR Médecine	1458	1 701 521,56	6,75%	4,19%	1 167,02
F960 - Centre Univ Troyes	89	38 941,37	0,41%	0,10%	437,54
F965 - Ecoles Doctorales	76	45 668,11	0,35%	0,11%	600,90
F980 - IUT de Reims	1366	1 460 148,62	6,32%	3,60%	1 068,92
F981 - ESIREims	272	389 921,56	1,26%	0,96%	1 433,54
F982 - IFTS	269	338 603,44	1,25%	0,83%	1 258,75
F985 - IUT de Troyes	833	1 444 496,97	3,86%	3,56%	1 734,09
F993 - ESPE	496	234 760,20	2,30%	0,58%	473,31
M - Masse Salariale	710	227 799,77	3,29%	0,56%	320,84
R - Recherche	4822	12 443 666,07	22,33%	30,67%	2 580,60
MULTI UB - Charges mutualisées	271	2 562 218,90	1,25%	6,32%	9 454,68
TOTAL	21 597	40 566 560,25	100%	100%	1 878,34

 Nombre de recettes comptabilisés en 2018

<i>UB</i>	<i>NOMBRE</i>	<i>MONTANT</i>	<i>% en nombre</i>
SAIC	266	1 855 843,43	6,90%
CFA	77	1 077 379,22	2,00%
FONDATION	6	483 000,00	0,16%
ASSO	2	363 000,00	0,05%
ADEVU -	104	337 519,75	2,70%
ADOC - Documentation	79	522 557,56	2,05%
APAT - Patrimoine Technique	44	1 028 926,84	1,14%
ADRH - Ressources Humaines		0,00	0,00%
ASCX - Services Centraux	183	128 457 184,58	4,75%
APSD - Présidence	1	-1 000,00	0,03%
AVIE - VIE	88	873 129,74	2,28%
F907 - SEPAD		0,00	0,00%
F910 - UFR Sciences Exactes	99	442 667,96	2,57%
F912 - IVV	3	11 650,00	0,08%
F913 - STAPS	17	22 909,76	0,44%
F915 - Lettres SH	42	55 045,35	1,09%
F920 - UFR DROIT	75	147 096,94	1,95%
F930 - UFR Sciences Eco	258	478 039,15	6,70%
F940 - UFR Odontologie	16	46 648,78	0,42%
F945 - UFR Pharmacie	24	70 511,28	0,62%
F950 - UFR Médecine	151	1 448 971,79	3,92%
F960 - Centre Univ Troyes	22	711 754,00	0,57%
F965 - CG Ecoles Doctorales	6	9 158,00	0,16%
F980 - IUT de Reims	802	2 470 929,31	20,81%
F981 - ESIREIMS	96	361 958,36	2,49%
F982 - IFTS	77	592 140,79	2,00%
F985 - IUT de Troyes	585	1 922 785,06	15,18%
F993 - ESPE	111	263 183,97	2,88%
M - Masse Salariale	71	44 821 984,47	1,84%
R - Recherche	548	8 628 201,00	14,22%
TOTAL	3 853	197 503 177,09	100

 Nombre de missions comptabilisés en 2018

<i>UB</i>	<i>NOMBRE</i>	<i>MONTANT</i>	<i>% en nombre</i>	<i>% en montant</i>
SAIC	425	100 208,35	4,05%	8,18%
CFA	10	767,00	0,10%	0,06%
FONDATION	40	2 386,84	0,38%	0,19%
ASSO	1	26,00	0,01%	0,00%
ADEVU	108	7 588,81	1,03%	0,62%
ADOC - Documentation	164	9 475,90	1,56%	0,77%
APAT - Patrimoine Technique	134	12 899,28	1,28%	1,05%
ADRH - Ressources Humaines	651	79 158,75	6,21%	6,47%
ASCX - Services Centraux	233	60 766,59	2,22%	4,96%
APSD - Présidence	311	17 542,06	2,97%	1,43%
AVIE - VIE	620	41 158,21	5,91%	3,36%
F907 - SEPAD	12	965,73	0,11%	0,08%
F910 - UFR Sciences Exactes	391	37 192,17	3,73%	3,04%
F912 - IVV	52	2 477,07	0,50%	0,20%
F913 - STAPS	127	12 137,56	1,21%	0,99%
F915 - Lettres SH	289	21 685,24	2,76%	1,77%
F920 - UFR Droit	166	19 063,76	1,58%	1,56%
F930 - UFR Sciences Eco	236	18 017,39	2,25%	1,47%
F940 - UFR Odontologie	43	4 257,58	0,41%	0,35%
F945 -UFR Pharmacie	47	7 450,64	0,45%	0,61%
F950 - UFR Médecine	139	22 808,26	1,33%	1,86%
F960 - Centre Univ Troyes	1511	117 915,77	14,41%	9,63%
F965 - Ecoles Doctorales	55	5 056,08	0,52%	0,41%
F980 - IUT de Reims	812	60 116,54	7,74%	4,91%
F981 - ESIREims	174	20 603,87	1,66%	1,68%
F982 - IFTS	161	6 653,54	1,54%	0,54%
F985 - IUT de Troyes	383	47 558,17	3,65%	3,88%
F993 - ESPE	1000	38 282,22	9,54%	3,13%
R - Recherche	2192	450 078,75	20,90%	36,76%
TOTAL	10 487	1 224 298,13	100%	100%

EVOLUTION DU DELAI GLOBAL DE PAIEMENT

L'Etat et ses établissements publics sont soumis à un délai global de paiement des factures fournisseurs fixé à 30 jours. Ce délai court à partir de la réception de la facture, centralisée depuis l'exercice 2010 au service facturier rattaché à l'agence comptable.

↳ Délais de paiement de l'exercice 2018

Factures payées	Nombre	Montant en Euros
DGP non dépassé	16934	27 980 177,33
DGP dépassé	4265	13 284 278,49
Total	21199	41 264 455,82

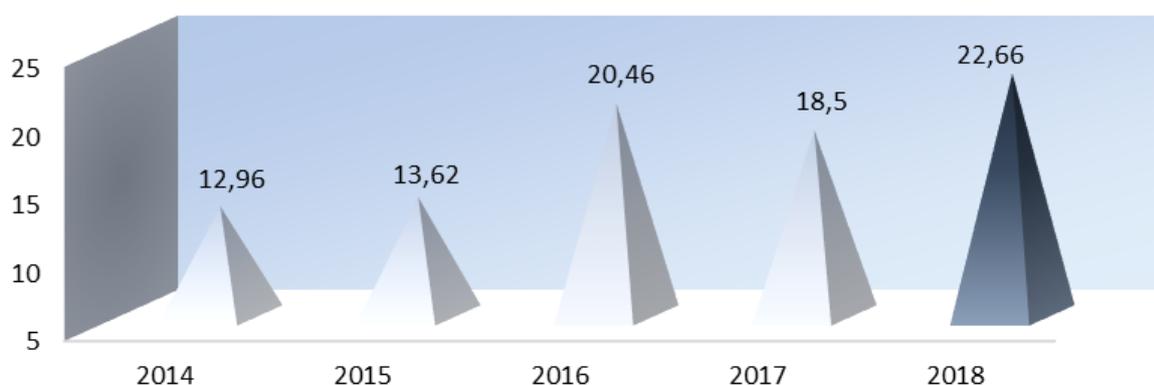
En 2018, 4 factures fournisseurs sur 5 sont traitées dans le délai global de paiement (DGP).

En 2018, le délai global de paiement est de : **22,7 jours**, soit 4 jours de plus qu'en 2017.

En ne tenant pas compte des factures payées au bout de 60 jours et plus (factures n'ayant pas été reçues immédiatement au service facturier), le DGP est de 17,3 jours.

Pour mémoire, en 2017 le délai global de paiement était de 18,5 jours en excluant les factures reçues fin 2016 et payées après la bascule de SIFAC à la GBCP ; en réintégrant ces factures, le délai était de 33 jours.

EVOLUTION DU DGP





Agence comptable

Février 2019

Photographies : images libres de droit
